

Assemblée générale / 1^{ère} partie

18 juin 2021

Point 1 - Accueil de la Présidente Guislaine Westelynck

Guislaine Westelynck souhaite la bienvenue aux président(e)s, aux représentants du mouvement sportif Handisport, aux grands électeurs de nos territoires, représentants nos associations et pratiquants, pour cette assemblée générale qui se déroule dans un format inédit, mi-présentielle mi-distancielle, imposé par la situation sanitaire.

Elle est heureuse et honorée d'accueillir les participants pour ce moment essentiel, privilégié, pour prendre le temps, d'un point d'étape sur notre projet Cap24+, nos actions, nos ressources et nos ambitions. Ce moment est dédié à rendre compte de ce qui nous anime, de ce qui nous a animé durant les mois de 2020, année particulière. Même si 2020 nous a surpris, secoué, souvent malmené, elle nous a obligé à nous retrouver, nous interroger, nous développer autrement, repenser certains volets de notre action, en reposer de nouveau. Ce moment institutionnel est pour nous retrouver, et nous en avons besoin plus que jamais.

La Présidente rend hommage à celles et ceux qui nous ont quitté ces derniers mois. Elle pense notamment à Gilbert Frossard, Daniel Aton, Jacques Secrétin ou encore Alain Chabasier. *Une minute de silence.*

La Présidente remercie collectivement pour la solidarité et l'engagement durant ces jours de crise, nos associations, nos comités départementaux, régionaux, les staffs, les services fédéraux, nos commissions, dont l'équipe médicale et paramédicale, nos bénévoles, les pratiquants et les sportifs qui nous font confiance.

Les ressources financières restent la principale préoccupation du Comité Directeur notamment en raison des difficultés de la résidence après les attentats et la reprise impossible à cause du Covid, la perte d'un partenaire majeur, l'impossibilité de déployer notre traditionnelle tombola, ou honorer nos contreparties auprès de certains partenaires à cause de l'annulation des évènements.

Malgré tout, les signaux sur le chemin du lendemain de 2024 sont positifs, avec un plan de relance fédéral qui s'étoffe, dès à présent et pour la prochaine rentrée. Notre positionnement fédéral, multisports, multigénération, multihandicap, multipassion, doit être assumé, sans ambiguïté ni hésitation, sans cloisonnement et conscient que notre grande diversité est une richesse. Il faut continuer à expliquer les valeurs du Handisport, les enrichir, les faire rayonner, en complémentarité avec les acteurs du sport et du handicap.

La Présidente a un mot pour les partenaires institutionnels de la fédération : le ministère, le cpsf, les autres fédérations, l'agence nationale du sport qui nous témoignent une confiance grandissante, mais également pour nos partenaires officiels qui renforcent leur engagement à nos côtés : EDF, la Société générale, Renault, l'AGEFIPH, le Coq sportif, ... Des remerciements particuliers à Pharmactiv pour sa dotation en masque, thermomètres, durant la crise.

Avant de conclure, la Présidente aimerait remercier plus personnellement ses « aides de camps » quotidiens : sa complice de toujours, Mai-Anh Ngo, Louis-Frédéric Doyez, nouveau délégué général, le DTN, Christian Février, Aline Gaudry, toujours dans l'ombre mais toujours disponible, la comptabilité avec la chef comptable, Carole Maltet, le marketing avec Adrien Balduzzi et la communication qui fait que si cette assemblée générale est une réussite, notamment Benoît Hetet, et Héléna Haverland .

Pour terminer, elle adresse ses encouragements aux sportifs sélectionnés en équipe de France olympique et paralympique, nos skieurs pour les jeux d'hiver de Pékin 2022, quelques mois après et dans moins d'un an, nos sportifs sourds pour les deaflympics au Brésil.

Point 2 - Rapport moral de l'exercice 2019 par la Secrétaire Générale, Mai-Anh Ngo

« Mesdames, Messieurs les présidents, les grands électeurs, Mesdames, Messieurs, chers licenciés,

J'ai l'honneur, comme chaque année, de présenter le rapport moral. Comme l'an dernier, il est légèrement décalé en termes de temps car, en réalité, il porte sur la saison 2019-2020 et doit s'étendre, mathématiquement, du 1^{er} septembre 2019 au 30 août 2020.

Cependant, je vais prendre quelques libertés de calendrier car nous sommes en juin 2021. Il était difficile de ne pas continuer à se projeter. Il était nécessaire aussi, psychologiquement, après la période difficile décrite par la présidente, de se projeter dans un avenir qu'on espère radieux avec des manifestations sportives et de beaux projets à mener. J'entamerai un peu le calendrier administratif pour aller voir et raconter la saison suivante qui se déroule.

Étant donné la persistance de la pandémie, il était évident que le rapport moral parlerait de cette pandémie et serait centré sur ses conséquences. En revanche, je voudrais insister sur le fait qu'il y a des conséquences négatives, mais aussi des retombées positives. Je pense que notre fédération était particulièrement bien armée dans cette période difficile. Pourquoi était-elle particulièrement bien armée ? Ses membres font tous les jours preuve d'une adaptabilité sans faille. Le handicap oblige à cette adaptabilité, nous étions donc mieux armés que quiconque. Tous les jours, malgré les incertitudes, vous vous êtes battus pour que le mouvement persiste, pour que les activités persistent, pour que la fédération persiste. Notre vice-président délégué appelait lors de son acte de candidature, une fédération ambitieuse, déterminée et avant-gardiste.

Pour chaque pôle, je présenterai les difficultés liées au Covid mais aussi notre façon de les surmonter et vous expliquerai comment, face à cette adversité, nous avons, de façon déterminée, ambitieuse, surmonté ces épreuves. Selon moi, le rapport moral n'a pas vocation à décrire l'ensemble des activités menées. Par petites touches, je vous décrirai ce qui s'est passé pour vous donner une vision globale de notre mouvement et de notre fédération. Pour permettre d'avoir cette vue d'ensemble, je prendrai des exemples dans les différents pôles sportifs, dans la vie institutionnelle fédérale, puis dans les services fédéraux.

D'abord, la haute performance avec la date du 24 mars 2020, date à laquelle on a annoncé le report des jeux paralympiques de Tokyo, coup de tonnerre, quelque chose d'improbable au départ, et c'est arrivé. On en arrive aux dates qu'on connaît aujourd'hui, du 24 août au 5 septembre 2021. Ça montre toute la difficulté de cette crise. C'est un véritable drame pour des sportifs qui se sont préparés durant des années pour cette échéance. Tous ont trouvé des solutions pour poursuivre ce projet de haute performance. La capacité de rebond, ce sont les qualifications qui ont perduré : en mars 2020 pour l'équipe de rugby, au cœur de la pandémie quasiment, en mai 2022 pour les deaflympics. Aujourd'hui, 53 sélections ont été annoncées.

La haute performance s'est déclinée aussi à travers les sports d'hiver : quatre globe de crystal en ski alpin avec Marie Bochet, Arthur Bauchet, en snowboard, et là, je vais dévoiler les résultats de la saison suivante car l'équipe de France de ski et les résultats sont là, trois globe de crystal en paraski alpin, en snowboard pour la saison.

Passons aux autres pôles de la direction sportive. S'agissant de la performance, il faut noter que le tribut à payer a été extrêmement fort, tout simplement parce que ce secteur n'a pas pu bénéficier des dérogations offertes et du maintien des parcours de sélection. Il y a eu de nombreux sports collectifs avec des saisons blanches, et/ou des championnats annulés (26 annulations de mars 2020 à juin 2020). Le centre fédéral a dû fermer ses portes le 16 mars 2020 également. Grâce à une défense institutionnelle menée sur tous les fronts, la fédération a obtenu très rapidement que les personnes en situation de handicap continuent à avoir accès aux équipements sportifs. Cette annonce de public dérogatoire a eu lieu dès le 3 novembre 2020, lors du second confinement.

S'agissant du premier confinement, il était beaucoup plus strict, vous le savez, il a fallu se résoudre à ne pas aller vers ces équipements sportifs que nous fréquentons régulièrement. Nous avons dû être inventifs. C'est pourquoi nous avons anticipé le lancement de la ligue e-sport, puis le lancement dans la foulée de la zumba par zoom. Les différents acteurs ont joué le jeu pour lancer ces activités dans un temps record. Il y a eu un vrai succès par rapport à ces activités car sur les six cours en confinement, en moyenne, une centaine de personnes. Sur les deux tournois e-sport, une quarantaine d'inscrits. Sur le Discord, environ 250 inscrits. Cette activité qui était ponctuelle au départ, est devenue pérenne grâce à la licence HD dont vous avez accepté la création. Il y a des cycles annualisés, 14 activités offertes dans l'offre digitale, de façon complémentaire à l'offre présentiel et les différents comités se sont saisis de ces moyens, avec une mutualisation des intervenants sur le territoire.

Une transition vers le sport pour tous : il a connu d'importantes difficultés également dans cette pandémie. L'illustration la plus forte est le lancement reporté de l'EDF ADN tour qui aurait dû commencer l'année précédente et qui, finalement, a été lancé dans les Deux Sèvres en mai 2021. Toujours dans le but de maintenir le lien et permettre une activité sportive, la fédération a lancé l'opération des clubs solidaires. L'idée, entre le 2 juin et 31 août 2020, était que les associations pouvant avoir des activités puissent les proposer à d'autres licenciés, sans surcoût pour ces derniers. Il y a donc eu une initiative basée sur le volontariat, la volonté d'avoir une offre de proximité, territoriale, mais surtout une solidarité entre territoires. Et c'est cette solidarité qui est très importante.

Au niveau des domaines transversaux, comme la formation ou la recherche, la pandémie a aussi eu des conséquences. Pour la recherche, le programme Paraperf, pour favoriser la très haute performance sportive pour les paralympiques de 2024, a été impacté car les prises de mesure n'ont pas pu toutes se faire à cause du report ou annulation d'évènements. Les acteurs ont joué le jeu pour que les chercheurs continuent de travailler.

Dans le domaine de l'expertise, notre travail continue : 2000 documents disponibles, une cinquantaine de nouveaux pour 2020. En matière de formation, également, il a fallu réorganiser beaucoup de choses car 34 % des formations prévues ont été annulées sur la saison 2019-2020, mais parallèlement, nous avons réussi à maintenir l'abécédaire en e-learning, avec 300 personnes et aussi, un certain nombre de webinaires, 18, entre mars et juin 2021. Avec à peu près 780 inscrits, sur des thèmes extrêmement variés comme : faire sa rentrée avec Hello Asso ou les sports de nature post confinement. Il y a eu une vraie dynamique à l'approche des territoires, pour les territoires. Il y avait une volonté de les soutenir. C'est pourquoi nous avons proposé d'autres webinaires encore, qui avaient tous pour but, en réalité, d'aider des territoires (développer le nombre de licences sur vos territoires, repères RGDP, ...).

Dans le pôle territoire, une quinzaine de conférences durant la période. En réalité, ce qui est apparu également pour les territoires, c'est aussi apparu au niveau de l'activité institutionnelle, les réunions institutionnelles ont continué à se tenir et bien plus, à un rythme supérieur à la moyenne. C'était normal et nécessaire au regard des incertitudes de la situation et d'une situation qui évoluait de jour en jour. Ainsi, la cellule coronavirus, dans les premiers temps, elle s'est réunie une fois par semaine pour avoir la réponse la plus adaptée possible pour les structures et sportifs. Je salue le travail de la commission médicale durant cette période qui a été fortement sollicitée. Ça a été un soutien précieux dans l'élaboration des communications fédérales : plan de confinement et de déconfinement notamment. La présidente a réuni les présidents de régions pour les quinze jours pour échanger sur l'évolution des situations, sur les informations des uns et des autres, pour nous aider à progresser et tenir dans cette tempête. Cette habitude est restée et elle dessine une nouvelle forme de gouvernance, une coconstruction partagée entre les différents acteurs. S'agissant des services fédéraux, je vous le dis, je ne vais pas en parler beaucoup, c'est Louis-Frédéric Doyez qui fera son rapport. En revanche, je voulais dire que là aussi, il a fallu s'adapter, se réorganiser, modifier l'organisation car certaines activités étaient en hausse alors que d'autres en baisse. Pour la première fois de son histoire, la fédération a annoncé la fermeture de ses portes durant le premier confinement jusqu'au 2 juin 2020. Elle a dû mettre son personnel en télétravail, à temps plein pour la grande majorité d'entre eux, quelques chômages partiels selon les activités occupées. L'impact le plus important concerne évidemment le volet financier pour notre fédération mais c'est notre trésorier général qui en parlera plus largement demain.

Cet impact financier s'explique notamment par une baisse de licences, et notamment une baisse très forte des pass'ports (-37 %). Les difficultés financières sont aussi liées à d'importantes pertes au niveau de nos partenaires qui connaissent la crise et certains ont dû recentrer leurs activités.

Ensuite, il y a des difficultés liées au fait que la résidence internationale de Paris, dont nous sommes propriétaires, ne peut plus nous payer les loyers. Pour ces raisons, il a fallu faire face à l'adversité.

On a choisi de faire face avec une nouvelle façon de voir le partenariat, en ayant un positionnement plus large en matière de partenariat. Le partenariat ne devant plus être vu comme un partenariat d'ordre financier, mais aussi un partenariat permettant à la fédération de jouer un rôle important dans le secteur du handicap.

Ensuite, dans cette période difficile, le secteur marketing a également soutenu nos sportifs en leur permettant, justement, de décrocher une quarantaine de partenariats individuels pour beaucoup. Plus que jamais, il est nécessaire de remercier nos partenaires: l'ANS, l'Etat, mais aussi tous nos partenaires privés officiels : EDF, partenaire historique, Société générale, Decathlon, AGEFIPH, Renault, Malakoff Humanis, le Coq Sportif, La Française des jeux, la Mutuelle des sportifs, ANCV, Thconseil, sportall, Toshiba, la Caisse des dépôts, Tous ces développements montrent que ce sont des acteurs agissant de concert pour le développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap.

Je tiens à remercier les services du siège fédéral, l'ensemble du secteur sportif, l'ensemble des comités régionaux et départementaux, les clubs, les licenciés, les bénévoles qui participent à nos actions pour permettre le développement de cette fédération. Les contraintes d'aujourd'hui nous forcent à nous adapter quotidiennement, nous forcent à être solidaires. Il faut se rappeler ces valeurs pour que l'avenir soit encore plus radieux et notre fédération plus forte. Merci pour votre attention. »

Point 3 - Rapport du Directeur Technique National, Christian Février

Christian Février explique que le rapport d'activités de la DTN s'appuie sur le projet sportif fédéral CAP24 qui est la référence depuis l'assemblée générale de 2017. Pour rappel les 4 axes de CAP24 qui guident les orientations stratégiques poursuivies par la D.T.N. sont :

- Faciliter l'accès à la pratique du plus grand nombre,
- Développer notre attractivité sur l'ensemble du territoire avec les clubs et comités,
- l'excellence sportive,
- Partager notre expertise en lien avec nos partenaires au service du handicap

EN 2020, l'organisation de la DTN s'est appuyé sur 5 pôles dont chacun œuvre, en interaction et de façon transversale à la réalisation des 4 axes du projet sportif fédéral CAP24.

En préambule, le DTN revient sur la situation sanitaire. L'année sportive 2020, qui a été largement impactée par le Covid, qui a obligé la fédération à s'adapter en permanence au fil de l'évolution de la crise sanitaire sur le sol français, depuis mars dernier jusqu'à décembre. Avec des périodes de confinement total, 8 semaines au printemps dernier. D'autres périodes de confinement partiel, avec la notion de couvre-feu. Et puis, entre tous ces temps, des reprises d'activité, avec son lot d'avancées positives et de régressions en lien avec la circulation du virus. Il a fallu faire face à des conditions de reprise règlementées. Notamment sur la nature de l'activité, et ça a créé beaucoup de frustration sur les activités à contact, sans contact. D'intérieur, de salle, ou d'extérieur.

Un autre aspect, les conditions d'autorisation d'accès aux équipements sportif. Les maires et préfets dans des départements n'ont pas toujours eu le même courage d'ouverture de salle. Ce qui n'a pas permis non plus à l'ensemble de nos clubs d'avoir de la visibilité sur les délais, les dates auxquelles ils allaient pouvoir reprendre.

Nous avons été soumis et contraints à respecter des règles sanitaires strictes. Il y a eu aussi les jauges qui n'ont pas permis de reprendre les activités quand on nous disait c'est possible dans des conditions spécifiques.

Il a fallu s'adapter tout au long de l'année pour proposer un programme d'activités. Nous avons mis en place au siège une cellule dédiée à la gestion de cette crise (publication de 6 guides sur la période d'avril à décembre, webinaires,). Et le point essentiel, il faut appuyer dessus, cette cellule Covid a porté auprès des ministères les spécificités des personnes en situation de handicap. Et le 3 novembre dernier, nous avons eu la possibilité d'obtenir ce statut dérogatoire qui a quand même permis un retour à l'activité bien plus normal.

Le bilan de l'offre territoriale, d'un constat général.

Après un arrêt total de l'activité dû au confinement pour l'ensemble du mouvement durant 8 semaines, les reprises d'activité ont été à géométrie variable entre les deux confinements. Cela s'explique la crainte de revenir à l'activité, les équipements pas toujours ouverts. Et on peut considérer qu'à partir du 3 novembre, la reprise a été quasi normale. En effet le statut dérogatoire des personnes en situation de handicap a permis enfin aux clubs de bénéficier de l'ouverture des installations sportives, permettant de ce fait une déperdition de licenciés bien moins importante que dans certaines autres fédérations.

Le bilan de l'offre des commissions sportives.

Toutes les restrictions comme le couvre-feu et limitations de déplacements géographiques n'ont pas facilité la mise en place de championnats, ou d'évènements nationaux. Par exemple report des rencontres de type loisir multisports ou les rencontres jeunes, et notamment la totalité des reports du circuit EDF Adn tour, Jeux de l'Avenir ect..... Toutefois quelques championnats individuels seniors, les sports d'hiver, ont pu s'organiser. Même Sur les sports d'été, Plus de 80 % de notre offre de championnats, ont été annulés. Nous avons pu en travaillant avec les commissions, les organisateurs, déplacer certains championnats programmés en sortie de confinement, et les reprogrammer sur septembre, octobre. Je remercie tous les organisateurs contraints d'annuler ou pas, et surtout ceux qui ont travaillé pour reporter ces évènements. En revanche Sur les sports collectifs le bilan est très mauvais. Et 2020, une année blanche, malgré l'intention de toutes les commissions de proposer à leur club une reprise d'activité, les couvre-feux,

limitation de déplacement, l'inégalité des clubs face à l'accès aux équipements, faisaient qu'on ne pouvait pas proposer de formule de championnat. Et on a eu une saison blanche. En 2020 sur la période de septembre, Décembre, seuls le basket et le foot ont tenté de reprendre.

Une année vraiment très complexe. Malgré tout, sur les parcours **d'excellence sportive**, le report des Jeux paralympiques et des Deaflympics.

Le statut dérogatoire a été important pour les sportifs de haut niveau ce statut privilégié a permis d'assurer une continuité dans leur entraînement. Ils ont eu accès à leurs équipements d'intérieur, ils ont pu avoir des partenaires d'entraînement. L'Etat a même défini la notion de compétition dite impérieuse. Permettant leurs participations à des événements tagués impérieux, pour des compétitions qui préparaient à la qualification des sportifs pour les jeux.

Quelques dispositifs spécifiques ont été lancés pendant cette période de confinement et après, auprès de nos équipes de France :

- outils de suivi d'entraînement à distance pour mesurer comment nos sportifs continuaient à s'entraîner,
- plateforme numérique pour partager avec l'ensemble des entraîneurs, des coaches, référent techniques haut niveau, de la bibliographie sur les spécificités d'entraînement en espace réduit, de continuité de l'entraînement avec du matériel parfois qui n'est pas du sportif.
- enquêtes pour avoir de bons indicateurs sur comment les sportifs ressentaient leur état psychologique et leur état de forme.
- protocoles sanitaires très stricts pour encadrer la possibilité de regrouper sur des événements impérieux ou des stades, nos athlètes.

Quelles conséquences sur les parcours de qualification ?

Des calendriers internationaux en 2020, totalement bouleversés. Les sports d'hiver ont échappé un peu à cette vision, car le confinement a été pour tout le monde sur notre globe dans une même période. Avec les sports d'hiver, les événements internationaux jusqu'à l'entrée en confinement ont pu avoir lieu. Donc nos skieurs ont pu aller sur de grands événements internationaux. En revanche à la sortie du confinement, ça a été très complexe, car beaucoup d'organismes de coupe du monde, d'Europe, ont voulu reprogrammer ces événements avec l'échéance Pékin. On a un peu subi ça, ça nous a obligé à nous déplacer dans des conditions compliquées, en enchaînant les courses, parfois sans revenir sur le sol français, avec l'obligation d'être en quarantaine dans les pays.

Sur les sports d'été, nous avons été très impactés. Peu ou très peu de compétition de référence. Et ça nous a contraints à revoir la totalité de nos chemins de sélection pour nos équipes de France, qui étaient basés essentiellement sur des participations sur des événements inscrits sur les calendriers internationaux 2020, sans visibilité, ou très peu sur ce que les fédérations internationales allaient proposer.

Nous-mêmes nous avons été contraints d'annuler des événements sur le sol français, ou de réduire les jauges de participants.

Le centre fédéral a fermé ses portes pendant la période de confinement total. Je souhaite saluer le travail de l'équipe du centre fédéral qui a quand même permis d'accompagner l'ensemble des jeunes sur les quatre pôles, y compris en dehors de la période d'arrêt total. Et qui leur ont permis de mener leur double projet de scolarité et d'accès à la performance.

Sur le troisième axe politique,

Notre mission est l'accompagnement du **réseau territorial** et la création des liens forts. Aussi même si la pandémie nous a contraint à reporter les journées nationales handisport.

Nous avons pu maintenir les **formations** et le partage d'expérience, les fameux FPE organisés en présentiel. Nous les avons transformés en visio conférence. Avec le succès qu'on connaît, car nous avons eu autant de salariés qu'en présentiel. Nous avons pu travailler avec eux sur du partage d'expérience sur les projets territoriaux.

De même nous sommes rentrés dans la deuxième année de mise en œuvre du DVT et nous avons mis en place aussi une formation en direction des équipes techniques régionales sur mieux se connaître pour développer un projet de territoire.

Nous avons lancé la campagne de labellisation, il y a eu 28 nouveaux clubs qui ont candidaté en 2020. Et ça a été une année surtout propice à créer de nouveaux labels,

Et nous avons lancé un nouveau programme, le High Five, qui malheureusement n'a pas pu voir le jour en 2020..

Partager notre expertise, quatrième axe du projet politique.

Accroître l'expertise des dirigeants, des bénévoles et cadre sportifs, c'est apporter des connaissances dans un premier temps à l'ensemble de ces profils. En 2017, ce pôle a mis en place une médiathèque qui compose plus de 2000 ouvrages spécifiques sports et handicap. Et qui s'est enrichi de plus de 86 nouvelles publications. Ça a été aussi l'occasion de profiter de cette période où finalement les cadres, les chargés de mission, les équipes techniques régionales, moins sur le terrain cette année, ont pu cet aspect de publication. D'où une année très riche, Il y a eu plus de 24 nouvelles publications venant enrichir les programmes de formation. Nous avons une place centrale sur la recherche paralympique, essentiellement sur le versant haute perf et performance, demain aussi sur les questions d'innovation matérielle. Nous avons nommé des personnes qui font aujourd'hui référence dans le groupe national des référents scientifiques. Nous avons un rôle pilote, stratégique dans l'accompagnement du projet paraperf. Ce projet intervient dans trois domaines :

- les couloirs de performance,
- les questions d'interface entre le sportif et son matériel,
- l'environnement socio et psycho et juridique.

Cela sur les 12 sports paralympiques, avec un enjeu de donner et de fournir à nos cadres des outils qui leur permettent d'objectiver leur prise de décision sur le terrain.

Nous sommes aussi un acteur de la recherche sur le projet Neptune qui travaille sur des méthodes et des outils à destination des entraîneurs pour le suivi des nageurs. C'est la commission natation qui accompagne ce projet. De la même manière la commission athlétisme travaille aussi sur un projet de thèse sur le sujet du comportement dynamique de la prothèse.

La formation,

Elle est un domaine important, et prend sa place sur le champ de l'expertise. Son objectif principal amener ou renforcer la compétence des cadres, dirigeants et bénévoles. Nous avons 156 sessions programmées, seulement 39 sessions n'ont pas pu voir le jour. Nous avons un fort taux de production de nos formations, avec certes beaucoup d'organisations qui ont été adaptées, avec des séquences en présentiel et d'autres en visio conférence. Mais c'est aussi ça la force de cette fédération, de faire preuve à tous les étages d'adaptation, pour un peu moins de 2000 stagiaires concernés.

Dernier point, toujours dans le cadre de la formation, l'abécédaire, qui dans une année Covid sort un bilan qui est loin d'être neutre, avec des chiffres de sessions organisées tant sur les formations disciplinaires que sur les indispensables avec un format nouveau de e-learning. Même si rien ne remplacera jamais le présentiel, nous avons retenu du Covid, la possibilité de faciliter le fonctionnement dans nos services, dans nos actions, avec parfois le transfert de certaines formes de travail en visio conférence.

Pour conclure, le DTN remercie les équipes techniques qui l'entourent, les directeurs de pôle, la présidence, les services généraux et l'ensemble des services, mais également les participants pour leur attention et leur capacité d'adaptation dans une année qui a été vraiment particulière.

Point 4 - Rapport du Délégué général, Louis-Frédéric Doyez

« Voilà maintenant presque 9 mois que j'ai rejoint les rangs de la Fédération Française Handisport. Au-delà de mon ressenti, ce que je souhaite partager avec vous, ce sont les enjeux auxquels nous devons faire face ensemble, et la manière dont j'ai initié de les traiter en tant que délégué général, avec le soutien des élus du comité directeur, et des équipes fédérales. Je propose ainsi d'aborder avec vous 3 enjeux qu'il nous revient de résoudre ensemble.

1^{er} enjeu : l'environnement institutionnel.

Celui-ci est très mouvant, donc un peu déstabilisant. Quelle place reconnue aujourd'hui à la FFH ? Comment parvenir à ce que notre expertise, nos activités, soient mieux reconnues dans un monde institutionnel en plein renouveau, voire qui nous bouscule ?

2^{ème} enjeu : la situation financière.

Quels sont nos moyens ? Comment fonctionner avec des moyens contraints ?

3^{ème} enjeu : La dynamique interne, fédérale.

C'est l'objet de notre présence ici. Comment on fédère le mouvement ? Comment on avance ensemble ? Louis XIV disait : « L'Etat c'est moi », JL Mélenchon dit : « La République, c'est moi ». Nous, on doit dire : « Le mouvement Handisport, c'est nous ». Comment on y parvient mieux ?

L'environnement institutionnel est donc très mouvant. Le ministère des sports est désormais rattaché à l'Éducation Nationale. Le ministère des Sports a créé l'Agence Nationale du Sport, un nouvel acteur, avec une commande qui est avant tout portée vers de la médaille paralympique, et des dotations clairement fléchées vers le haut niveau.

Paris 2024 et le COJO prennent aussi leur place, avec une échéance vers laquelle tout le monde tend. C'est la ligne d'horizon de beaucoup de monde en ce moment... Il nous revient de la prendre en compte, mais il nous faut envisager aussi l'après. Notre regard ne peut s'arrêter en 2024.

On constate encore aussi la montée en puissance du comité national olympique et sportif français et du CPSF.

Cet univers institutionnel national se décline ensuite sur les territoires et nos comités régionaux et départementaux, nos clubs voient – voire subissent- la profusion de ces acteurs et de leurs demandes.

A tous les niveaux on peut se poser la question : « Qui est en concurrence avec nous ? Est-ce que ce sont des partenariats ? Y a-t-il une complémentarité ? ».

En fonction du regard posé, on peut dire : « eux, ils sont concurrents ; eux, ils nous commandent ». Ou, « Il faut voir quel partenariat nouer avec eux ? Quelle complémentarité pour que tout le monde existe et comment, nous, le mouvement Handisport, on existe dans cet environnement-là et après Paris 2024. »

Voilà un enjeu fort. Vous le savez, vous le voyez sur le terrain comment nous nous positionnons, comment nous faisons face à la montée en puissance de ces acteurs, sur un secteur qui était avant le nôtre presque en exclusivité, et sur lequel peu d'intérêt était porté.

La réponse est d'abord dans notre posture. Elle ne peut pas être celle du repli, de l'affrontement, de la peur. La peur du changement, la peur de l'évolution. Nous avons des choses à faire valoir, à défendre. Crânement.

Il nous revient donc de faire preuve de volontarisme, d'allant. Ne pas craindre la discussion, accepter parfois la controverse.

Nous le ferons dans la défense des délégations à venir. La feuille de route de la Présidente est claire : nous revendiquerons tous nos disciplines et n'abandonnerons aucun sport.

Nous le ferons dans notre capacité à accueillir de grands événements et ainsi à demeurer des acteurs incontournables de nos disciplines.

Nous le ferons aussi certainement dans les résultats à venir de nos équipes et sportifs.

La situation financière est compliquée aussi et impose beaucoup de vigilance.

Il y a bien sûr les partenariats publics. L'argent donné par l'Etat, l'ANS. Mais aussi les cadres techniques. Des ressources humaines indispensables : il faut se battre pour les garder. Tenté même d'en obtenir plus ! Il y a aussi les ESQ qu'il faut préserver au mieux.

Il y a ensuite les partenariats privés : nous en avons perdu. Nous travaillons pour en gagner, les fidéliser. Des partenaires au niveau national veulent que leurs équipes, sur le terrain, que tout le monde s'approprie les choses. Des enjeux communs pour multiplier les recettes et avoir des moyens supplémentaires.

Nous avons aussi de l'épargne : cela fait cependant trois exercices que l'on « tape » dedans. On en a forcément beaucoup moins...

Nous avons donc de vraies difficultés et on présente aujourd'hui encore, malheureusement, un exercice qui n'est pas satisfaisant puisque pas à l'équilibre. On peut encore le faire...

Mais cette situation n'est évidemment ni viable, ni satisfaisante.

L'épargne fond, il est de notre responsabilité commune de prendre des décisions – à l'évidence difficiles – pour retrouver une gestion équilibrée.

Au surplus, la RIP, la résidence internationale de Paris qui est un héritage fabuleux est gravement déficitaire. Après les attentats, les Gilets jaunes, avec le Covid, et quelle que soit la qualité de l'équipe qui gère l'hôtel, lorsque l'activité économique s'arrête, il n'y a plus de recettes mais demeure des charges.

J'évoque avec vous ici les recettes d'antan, l'épargne, ce qui rapporte et rapportait.

Mais il convient aussi de regarder les dépenses, celles de fonctionnement. Difficile de promettre des larmes et de la sueur pour l'an prochain, mais il va bien falloir faire des économies. Il y a des choses auxquelles on est habitué auxquelles il va falloir se résoudre de cesser : on vit au-dessus de nos moyens. Un déplacement de moins, un partage de coût plus important. « Les petits ruisseaux font les grandes rivières » et il n'y a aucune économie de bout de chandelles.

Un enjeu, donc, pour nous placer sur l'échiquier institutionnel avec des partenaires, des concurrents, des pouvoirs publics donnant des commandes ; doublé d'un enjeu de contrainte financière : oui, nous sommes en difficulté. Une chose peut, doit, nous sauver, c'est notre équipe.

C'est notre troisième enjeu : celui de faire face ensemble, de fédérer, celui de la dynamique interne.

Il ne s'agit pas d'être complètement dans : « on est les meilleurs, on va gagner sans rien faire. Notre équipe est très forte et je pense qu'elle sera toujours plus forte. »

On a des points d'amélioration, et là, je me fais moins de copain. Mais il faut se dire les choses.

Dans les points forts : une énergie forte. Je suis heureux qu'il y ait des salariés dans cette salle, que d'autres nous regardent. On a des ressources humaines très motivées, très concernées, cadres techniques, salariés ou élus. Des engagements forts et une organisation souple de la collaboration interne. C'est bien, mais certainement aussi que ça manque de rigueur parfois. Notre collaboration interne est perfectible.

La collaboration, l'équipe interne, dans mon esprit, c'est l'équipe du siège, mais au-delà de ça, vous tous ici, tous les territoires. Cette équipe, la collaboration entre chacun de nous, je crois qu'elle peut être améliorée et j'entends qu'on veut tous qu'elle soit améliorée. Un déficit de partage, de communication. Je suis arrivé cette année, c'est le Covid, on s'est vu par visio, plein de choses n'ont pas eu lieu. Mais on a aussi un circuit

de partage, de concertation, de décision un peu long ou parfois insuffisant. On a sincèrement envie d'associer tout le monde. Mais on n'y arrive pas suffisamment encore, et on a du mal à s'écouter, à échanger. Le système semble parfois bloqué dans le passé et avoir des freins souterrains permettant de travailler ensemble, d'envisager le futur.

C'est donc important de travailler la confiance. La confiance, cela ne se décrète pas ; c'est se voir, partager, écouter, parler. Avec les JNH, et des réunions retrouvées, on va certainement y arriver. Mais cela demande à chacun de nous de faire un petit effort envers les autres.

On ne va pas tout régler en même temps. Mais c'est indispensable de partager. Et d'avancer.

A mon niveau, j'ai sollicité de créer un service marketing et un service des systèmes d'information. ... On a ainsi détaché le marketing et événementiel de la Communication. Cette visibilité et cette indépendance me semblaient importantes car ce sont des enjeux particuliers.

Tout est certes lié. Je ne vais pas chercher un partenaire, mettre en œuvre, sans la communication. Le lien originel avait tout son sens. Il y avait cependant la volonté de cette autonomie pour aller plus loin, pour avoir de la liberté, de l'initiative. Valoriser aussi celui qui portait le marketing jusque-là et lui donner une forme de reconnaissance. Donner cette visibilité à Adrien, lui donner les moyens, c'était important.

Agathe est depuis longtemps à nos côtés. Pour aller à la bagarre, à la conquête en marketing, il fallait aussi des forces supplémentaires. La Fédération va candidater pour organiser les championnats du monde d'athlétisme. Candidater, c'est prendre pied dans notre environnement.

La création du département des systèmes d'information était aussi nécessaire. Samuel Ginot est là depuis très longtemps, au service de tous. La digitalisation, la numérisation, sont des enjeux forts de la fédération sur lequel il faut aussi donner de la visibilité et des moyens.

Les systèmes d'information, c'est l'architecture, la colonne vertébrale de toutes les activités de la fédération. Ça se décline sur tous les territoires. Ce département va être plus musclé, avec les licences et les affiliations dedans. C'est l'occasion de saluer Danaé et son travail, car elle va certainement nous quitter, en excellents termes, mais elle a un compagnon et il part, elle le suit.

Avec notre situation institutionnelle mouvante, avec notre situation financière difficile, mais avec notre équipe, nous allons mieux collaborer, nous allons faire notre métier : fédérer. Mon travail, votre travail, notre travail, c'est se fédérer.

Sans dire que tout sera compliqué, il y aura certainement des résistances, -j'en ai déjà vues 😊- car il y a du changement. Il y aura aussi des basculements. Pas la révolution, mais des évolutions.

On fera un bon bilan en 2025, j'espère, des efforts partagés, du chemin parcouru.

Il faut veiller, pour avoir la confiance, à ce que les efforts soient partagés.

Voilà la vision et le bilan que je souhaitais partager avec vous lors de cette première assemblée générale depuis mon arrivée. Guislaine m'a offert une veste, la dernière fois, j'ai failli la ramener pour que vous constatiez qu'elle était déjà salie, usée. Je l'ai en effet déjà beaucoup portée. 😊

Merci beaucoup. »

Point 5 - PANORAMA PLUS

- **« Covid & handisport » par Frédéric Rusakiewicz et Christian Février**

Pour commencer, le médecin fédéral adresse ses plus sincères remerciements et toute son admiration à l'ensemble de la commission médicale qui a été exemplaire tout au long de cette période. Un grand merci à eux pour leur professionnalisme. Les équipes médicales, au sein de la commission, au niveau des régions, des médecins agréés, des kinés, des infirmières, tout le monde s'est mobilisé et a dépensé beaucoup d'énergie en plus de leur quotidien. Cela a permis un gros travail d'accompagnement et de mise en place des recommandations de l'Etat.

Christian Février revient sur la mise en place de la cellule covid qui, tout en respectant le cadre assigné par le décret de loi, étudiait le cadre imposé par les directives gouvernementales, pour ensuite les interpréter et fixer ce qui nous semblait le plus juste. Un gros travail a été fait pour donner du sens à ces recommandations qui s'appliquaient à l'ensemble du public français et ne prenait pas en compte les spécificités liées au handicap, notamment pour les personnes non autonomes dans la pratique. Cela a demandé beaucoup d'échanges entre la commission médicale, la DTN et le service communication.

Multi handicap, multi âge, multi sport, participation des aidants, plein de facteurs qui viennent complexifier la compréhension et la mise en application de ces recommandations, dans un contexte avec un virus qui mute sans arrêt, pour lequel il y a une épidémie avec des recommandations qui bougent de jour en jour, c'était un environnement particulièrement mouvementé où il a fallu s'adapter en permanence.

Les commissions sportives fédérales, les comités, les clubs ont fait preuve de solutions innovantes (sortir le matériel des salles pour pratiquer en extérieur, challenges virtuels en ligne, webinaires, ...).

Pour les sportifs de haut niveau, pendant la période du confinement, l'accompagnement s'est fait vraiment à distance. Les équipes médicales sont restées proches de leurs athlètes par l'intermédiaires de coup de fil, zoom, échanges direct ou par mail. Ils ont réussi à garder les contacts pour suivre l'état de forme et les blessures. Les périodes de reprise ont été très progressives dans un premier temps, avec une montée en charge de l'entraînement après la période d'arrêt, qui pouvait laisser suggérer un déconditionnement à l'effort. Et pour ceux qui ont eu le Covid, il y a eu une batterie de test avec des examens poussés pour suivre les éventuelles complications cardiaques dues à la Covid. Après les regroupements ont repris, avec une nouvelle contrainte qui était la réalisation de ces tests, le suivi de séropositivité à la Covid. Nous leur avons donné quand même la possibilité de rentrer à nouveau dans des conditions et des parcours de qualification pour les jeux, dans une pratique presque ordinaire. Ils ont pu bénéficier des personnels aussi nécessaires à leur encadrement. Tout ça a été pris en compte par l'Etat, par le ministère des Sports, qui est bien conscient qu'il y a des jeux qui arrivent bientôt. Et c'est pour ça que de fait, quand l'Etat a défini des statuts un peu particuliers pour certains publics, ils nous ont aussi rappelé à nos obligations. Et certains ont eu des droits que n'ont pas eus les autres. L'accès aux stages a été réglementé avec des protocoles sanitaires très stricts et des jauges.

Le médecin fédéral explique que la commission médicale s'est doté d'une psychologue pour mettre en place un accompagnement psychologique et étudier l'impact psychologique de ce confinement, des protocoles, sur la psychologie de nos sportifs, sur l'inquiétude engendrée chez eux.

Pour terminer, les intervenants abordent la question de la rentrée des clubs dans deux mois et demi. Le DTN pense que les signes sont encourageants pour une reprise d'activité normale. Mais, le médecin fédéral se montre plus modéré. Le virus mute, certains pays reconfinent, il faut continuer de faire attention tout en profitant des moments de liberté en extérieur.

- **« Sport 360° » par Charles Hordenneau et Sami El Gueddari**

En introduction de l'intervention suivante, le DTN informe que la direction technique a fait des réajustements après l'élection d'octobre 2020 pour tenir compte des trois dernières années et la nécessité de faire évoluer notre organisation. C'était aussi la possibilité de renommer une nouvelle équipe avec des personnes nouvelles, sur des responsabilités nouvelles pour elles, pour piloter des secteurs d'activité au sein de la dtn. Le pôle performance a été scindée en deux entités : une pour la gestion de la performance et des équipes de France, et l'autre dédiée à la gestion de la haute performance, concentrant ses accompagnements sur de l'individualisation des sportifs.

La parole est donnée à Charles Hordenneau qui pilote le pôle « sport pour tous » avec pour objectif de favoriser l'accès à la pratique au plus grand nombre en diversifiant l'offre sportive proposée pour correspondre au plus grand nombre, à tous nos publics en travaillant autour de quatre secteurs d'activités :

- les compétitions sportives, en accompagnant la structuration des circuits de compétition quand cela est nécessaire, comme pour les sports sans ressources humaines, ou des sports émergents, avec un besoin d'accompagnement spécifique.

- le multisport et loisirs avec et pour nos territoires : développer l'offre territoriale de loisirs en proposant de nouveaux formats aux comités (journées d'animation, challenges sports, ...) et travailler avec des publics cibles (le secteur jeune, le public grand handicapé, les déficients visuels, les déficients auditifs, ...).

- les nouvelles pratiques : explorer les tendances de société, mais aussi les tendances politiques du ministère, de l'Etat en général. Par exemple : le sport santé, les activités digitales, le e-sport, les disciplines émergentes comme la danse.

- les réseaux pour favoriser les passerelles vers le Handisport : les associations du handicap, les gestionnaires d'établissements, tout le réseau des associations des déficients visuels, les associations de déficients auditifs, les fédérations scolaires comme l'Unss, le sport de la défense pour favoriser les passerelles des blessés militaires vers le Handisport, ...

La parole est ensuite donnée à Sami Gueddari, nouveau responsable du pôle performance et directeur sportif de la natation.

La performance, c'est le fruit de nombreuses années. Il faut avoir démarré jeune, avoir de nombreuses années de pratique avant d'espérer atteindre les équipes de France, atteindre les compétitions de référence. Un sportif a besoin d'étape. La classification rejoint également ce secteur de la performance. C'est un déterminant de la performance. C'était un enjeu fort de le mettre comme un levier d'orientation, d'accompagnement, d'orientation car parfois, mon handicap me permet d'être plus performant dans un sport que dans un autre et dans l'accompagnement car un dossier se prépare, s'accompagne à l'international. C'est un objectif fort qui se fait conjointement. On travaille en collaboration avec le sport pour tous.

Sami El Gueddari revient sur la période Covid qui été dur pour tout le monde : plus d'activité, d'évènements, de compétitions, en local et au national. Il retient la faculté de nos comités, de nos commissions, de nos clubs à imaginer de nouvelles choses, de nos licenciés. On a vu fleurir de nouvelles

activités en lignes, des challenges à distance, des défis individuels, des petites compétitions, encore sur les réseaux sociaux actuellement. Cette période a boosté les nouvelles pratiques mais également les sports de nature. C'est le côté positif.

La FFH a été la fédération la plus apte à réagir au Covid avec la prise en compte de la singularité, de l'autonomie. Pour la performance, cela a permis de faire émerger de nouveaux modes de communication, de relation, au-delà des stages. Par exemple en rugby fauteuil, ils sont passés sur l'analyse vidéo de manière quotidienne car ils ne pouvaient pas se réunir. Et c'est resté. Ils se sont dit que c'était productif, pertinent, qu'ils gagnaient du temps sur les stages. Ça a fait émerger le lien entre les athlètes, les entraîneurs, pour trouver des solutions de pratiques. Il ne faut pas nier le fait que les staffs ont su faire preuve d'une résilience des plus importantes. Il a fallu gérer le stress, le stress des premiers stages de reprise avec le Covid. Les sportifs ont fait preuve d'une résilience sans faille. Et aujourd'hui, quand on voit les compets internationales qui sont au cœur de l'activité du pôle performance, la France s'en sort bien, les athlètes s'en sortent bien. On peut louer l'accompagnement des comités, des clubs qui n'ont rien lâché, qui ont trouvé des solutions, qui se sont adaptés au quotidien pour s'entraîner dans un gymnase, un autre, à l'extérieur. C'est notre force, il faut capitaliser là-dessus.

Charles Hordenneau aborde rapidement le sujet des labels. Cinq nouvelles distinctions liées à l'offre existante ont été créées, pour valoriser les clubs qui œuvrent sur le champ des jeunes, sur le multisport, sur le champ des jeunes dans la formation vers la performance avec le club avenir, sur le champ du sport santé avec handiforme et handisanté, et sur le champ de la performance et haute performance.

Pour terminer, Sami El Gueddari fait un point sur la détection. Pour 2024, c'est bien amorcé car cela fait dix ans que le dispositif JAP existe, complété par la Relève, les jeux de l'avenir qui apportent un nombre de jeunes non négligeables. Cependant, les jeunes ont souffert du Covid, ils n'étaient pas listés haut niveau. Ils ont pratiqué, mais dans une démarche de sport santé et non de compétition. Nous n'avons pas pu détecter autant que d'habitude sur les circuits de compétition, dans les stages régionaux. Ça sera deux années préjudiciables pour 2026, 2028. C'est un public qui est très accompagné aussi par les référents pass territoriaux, il y a un vrai réseau autour d'eux. Ils ont été encouragés, stimulés, animés, mais cela va être sans doute le point sur lequel il faudra être vigilant pour rebondir très vite après le Covid.

- **« Expertise en action / Ressources digitales » par Sandra Mauduit et Myriam Legras**

Sandra Mauduit, responsable du pôle expertise, rappelle l'ensemble des domaines que couvre ce pôle créé en 2017, pour faire savoir et reconnaître l'expertise de la FFH. Cette année, l'expertise et la formation ont fusionné pour capitaliser l'expertise orale, l'écrire, la communiquer et la faire savoir.

La formation est un axe déjà existant. On a créé des passerelles entre les publications qui sont des supports de formation. Et il y a une dynamique pour diversifier l'offre de formation existante, qui est très importante pour transmettre cette expertise. Aller chercher les compétences ça ne se fait qu'en formation. On a aussi créé un centre ressources, notamment avec le travail de Samuel Ginot. Plus de 2100 publications actuellement. Toutes les publications créées sont mises sur le centre ressource.

Un autre aspect important est la recherche, elle est essentiellement tournée sur la performance et la haute performance, comme un outil complémentaire permettant aux entraîneurs de les aider dans leur décision, de comprendre, objectiver certains paramètres de la performance et la haute performance. Et rappeler

qu'on travaille de façon ouverte et collaborative avec l'ensemble des collègues de la DTN, des services généraux.

Autre axe, la prévention des blessures. On porte ce message, mais c'est vraiment de façon collaborative avec toute la fédération.

Comment se pense un guide, comment on trouve les axes, combien de temps ça met pour être abouti en fonction des différentes publications, notamment les cahiers des experts ?

Nous allons repartir des priorités, des sports prioritaires. Des disciplines qui mettent en place des formations, car c'est important qu'il y ait toujours ce lien entre les publications et les formations. Et après il va y avoir différentes étapes, qui prennent toujours plusieurs mois, a minima 6 mois pour les collections les plus réduites en termes de quantité, jusqu'à un an ou un an et demi sur des collections de facteurs de risque, qui sont plus complexe par rapport au nombre de personnes impliquées dans le projet. Construire l'architecture du document. Une fois qu'on trouve une thématique, qu'est-ce qu'on met dedans. Quels sont les différents aspects de cette thématique. Ensuite on va identifier des experts, c'est vraiment papier crayon, le téléphone, on se voit, on discute et l'expert raconte son expérience, nous explique ce qu'il en a tiré. Ensuite on essaie de rendre attractive les publications, à la fois pour faciliter la compréhension, soit par des graphiques, les photos sont aussi très importantes. Et on cherche toujours à synthétiser dans le vocabulaire, à rendre ça compréhensible, en restant toujours sur une expertise pointue, mais compréhensible par tous. Et une étape de correction. On travaille avec le service communication pour corriger d'un point de vue technique, d'un point de vue de la syntaxe des fautes etc. C'est aussi la dernière étape avant la publication.

- Le centre ressource est accessible tous. Que peut-on y trouver ? Des vidéos ?

- On peut avoir des vidéos, des articles un peu plus synthétiques. Mais l'idée est de centraliser l'information sur le sport, et la vraie plus-value de ce centre ressources, c'est de permettre de recherches complètes, par pathologie, famille de handicap, par une discipline sportive, par une thématique. Et ça va centraliser par ce moteur de recherche l'ensemble des documents sur une recherche ciblée. C'est ça la plus-value de ce centre ressources.

- Et quels seraient les thèmes les plus plébiscités ?

- Là, ce sont les productions en cours. On a deux cahier des experts en cours, un sur les fondamentaux de la Boccia, qui va expliquer l'ensemble des gestes techniques, les différents types de lancer, la position des sportifs dans le fauteuil. Il y a un livret sur la prévention des facteurs de risques pour les sportifs amputés. On a une collection sur les ateliers, deux livrets en cours. On travaille sur des fiches exercices, des ateliers pratiques à mettre en place dans le cadre de séance d'animation, d'entraînement, travaillé par Julien qui est aussi au sein du pôle expertise formation. Il est aussi intéressant, car on travaille avec des comités départementaux, régionaux, comme la Bretagne, avec des collègues qui s'investissent sur cet atelier. Et un autre avec la Boccia, avec trois niveau, balle rouge, balles verte et bleu ces deux niveaux ont déjà été écrits et disponibles.

Myriam Legras, responsable pédagogique en charge du suivi des formations.

Concrètement, comment on pourrait résumer l'offre actuelle de la formation au niveau de la fédération française handisport ?

- Il y a plusieurs dossiers en parallèle sur le pôle expertise formation, et notamment sur le domaine de la formation. On essaie d'avancer en parallèle sur chacun des dossiers. En fonction du moment, on avance plus vite sur certains. Nous avons en ce moment le dossier le plus urgent, c'est la certification qualité dite Qualiopi. C'est important, on a un audit en septembre, on rassemble toutes les preuves de notre démarche qualité. Et cela engendre des modifications de fonctionnement en interne au niveau national, surtout dans les relations avec nos partenaires que sont les territoires et les commissions sportives. On a déjà initié plusieurs échanges, et ça va se concrétiser un peu. Prochainement nous allons rassembler les territoires et les commissions sportives pour mettre en place un calendrier prévisionnel pour la saison 21-22, qui soit partagé par tous les acteurs.

La formation multisport elle existe depuis quelques temps. On demande pour obtenir un label, que les encadrants soient formés. Et il a été décidé que la formation multisport pouvait être un relais intéressant. La formation de formateurs que nous avons relancée, relookée et qui devient quasi obligatoire. En effet dans le référentiel qualité, on est obligé de reconnaître des compétences de formateurs à tous les intervenants. Certains sont déjà formés, mais tous les autres vont devoir le faire.

Concernant la formation handisport santé. Deux modules, un module de culture commune c'est-à-dire que dans ce premier module, on essaie de travailler autour du concept et des principes d'handisport santé. Finalement le sport santé on en parle partout, c'est très à la mode. Quand on fait du sport c'est bon pour la santé, alors c'est du sport santé, mais non, ce n'est pas tout à fait ça. On travaille dessus, on a créé des outils. Tout ça c'est en cours. Et le deuxième module s'attache plus particulièrement aux maladies chroniques, et on est un peu en retard, on espère pouvoir le mettre en place d'ici fin 2021.

Le Covid a impacté tout le monde et a permis de faire émerger des nouveaux formats de formations.

- Ça a peut-être accéléré le processus. Car la formation en ligne, avec l'abécédaire et les indispensables, on a une autoformation en ligne. On avance à son rythme en fonction du temps qu'on peut donner. Les classes virtuelles c'est du face à face pédagogique, au lieu d'être dans une salle, certains sont derrière leurs écrans, on est quand même en face à face pédagogique, mais à distance. Et il y a le présentiel où c'est une façon plus classique de faire de la formation. Et dans l'idée, c'est d'arriver à faire ce que l'on appelle aujourd'hui des formations multimodales, c'est-à-dire mixer toutes ces modalités de formation pour diminuer les déplacements, les temps de présence. Il va y avoir une partie de la formation en e-learning, et des moments de regroupement à distance, où on va pouvoir amener des connaissances et éventuellement faire travailler aussi en groupe. Et si besoin, on complètera par du temps de présence pour mettre en application ce qu'on a vu à distance.

- Pourquoi c'est important de suivre une formation à la fédération française handisport, et qui peut les suivre ?

Tout le monde peut se former. La formation est un outil au service du développement. Et donc ceux en lien direct pour développer, ce sont les territoires. Si les territoires forment et se forme, on va développer. C'est de ces territoires que doivent être impulsées les formations.

Pour terminer, Myriam Legras fait un point sur la recherche. L'ANS a débloqué des enveloppes budgétaires débloquées pour la recherche dans le cadre de la préparation des jeux paralympiques de 2024. La fédération en a profité car elle souhaitait que les sportifs puissent bénéficier de cet accompagnement scientifique. Deux projets ont émergé notamment dans le cadre d'un appel à projet important. Le projet Neptune dédié à la natation, et le projet paraperf. Nous avons également un projet pour le saut en

longueur, pour réfléchir à l'utilisation de la prothèse ou l'amélioration de la prothèse dans le cadre du saut en longueur. Ces projets renforcent le projet fédéral.

Nous venons renforcer, apporter des données objectives d'aide à de la décision des entraîneurs pour compléter, infirmer, confirmer des choix qu'ils pourraient faire dans la préparation des sportifs.

Pour terminer, Myriam Legras fait un point sur la recherche. L'ANS a débloqué des enveloppes budgétaires débloquées pour la recherche dans le cadre de la préparation des jeux paralympiques de 2024. La fédération en a profité car elle souhaitait que les sportifs puissent bénéficier de cet accompagnement scientifique. Deux projets ont émergé notamment dans le cadre d'un appel à projet important. Le projet Neptune dédié à la natation, et le projet paraperf. Nous avons également un projet pour le saut en longueur, pour réfléchir à l'utilisation de la prothèse ou l'amélioration de la prothèse dans le cadre du saut en longueur. Ces projets renforcent le projet fédéral.

Nous venons renforcer, apporter des données objectives d'aide à de la décision des entraîneurs pour compléter, infirmer, confirmer des choix qu'ils pourraient faire dans la préparation des sportifs.

- **« Territoires au cœur de Cap 24+ » par Cédric Garreau et Joffrey Tregoat**

Cédric Garreau, responsable du pôle territoire, revient sur le rôle central de ce service pendant la crise sanitaire. Il a fallu se réinventer pour maintenir le lien, d'autant plus compliqué que les journées nationales n'ont pas eu lieu l'an dernier. Nous avons appris à nous côtoyer différemment, partager nos projets, réinventer nos relations, le dialogue à travers le DVT. Cette période a permis de travailler également sur des projets comme la refonte des labels.

Comme l'explique Joffrey Tregoat, le Comité Régional Handisport de Bretagne a mis en place différents challenges à distance, avec des disciplines traditionnelles, mais aussi avec des activités plus décalées et innovantes. Via le jeu, Virtual Regatta, ce comité a offert la possibilité à ses sportifs de prendre un bateau, monter un équipage pour participer au Vendée Globe.

Comme au niveau fédéral, la région a profité de cette période pour travailler des thématiques plus traditionnelles, être à jour sur ses sites Internet, avoir des travaux de réflexion sur différentes thématiques (nos jeunes, la performance). Pour garder le contact avec les structures, un rendez-vous zoom a été créé tous les vendredi matin avec une thématique différente à chaque fois.

Cédric Garreau reprend la parole pour réexpliquer le but du pôle territoire, « courroie de transmission » entre les territoires et Cap24. C'est beaucoup de transversalité, avec les pôles de la DTN, les équipes techniques régionales. La mission principale est d'accompagner le déploiement du projet fédéral.

Le pôle territoire, c'est aussi :

- l'accompagnement pour mobiliser des dispositifs financiers, notamment les dispositifs d'Etat, le DVT, pour le financement des emplois, de l'équipement,
- l'animation du réseau, l'organisation des stages FPE, le partage des bonnes pratiques
- la gestion des labels qui valorisent les clubs performants sur la qualité de l'accueil de notre public et sur l'offre de pratique sportive (54 nouvelles demandes de labellisation en 2021).

Pour finir, Cédric Garreau annonce que les prochaines Journées Nationales Handisport auront lieu à la Chapelle-sur-Erdre, du 13 au 16 avril 2022 et pour 2023, se retrouver au Futuroscope de Poitiers.

- **Intervention de Marie-Amélie Le Fur, présidente du CPSF**

Avant l'intervention de la présidente du CPSF, Hélène Haverland explique le dispositif assez inédit mis en place pour l'élection des deux porte-drapeaux (un homme et une femme). C'est le public qui pourra aller voter pour choisir son candidat préféré parmi les 7 sportifs proposés dont 4 issus de la FFH.

- Diffusion clip -

La parole est donnée à Marie-Amélie Lefur. Elle revient tout d'abord sur le mode de désignation du porte-drapeau. Le CPSF souhaite ainsi faire adhérer le grand public aux Jeux. Le sport paralympique souffre d'un manque de médiatisation, de reconnaissance des sportifs de haut niveau. Le but est de permettre au grand public de découvrir les sportifs paralympiques, faire en sorte qu'ils allument leur télé au moment des jeux et que cette communauté grandisse jusqu'à Paris 2024.

Marie-Amélie Lefur fait ensuite un point sur l'organisation des Jeux Paralympiques auxquels elle participera également en tant que sportive. Après une grande période d'incertitude, les jeux se tiendront bien mais dans des conditions sanitaires très particulières, qui vont avoir un impact fort sur les délégations, sur les staffs, les athlètes. Toutes les personnes qui partiront aux jeux, tous les athlètes, n'ont pas vécu le Covid, dans l'impact de leur pratique sportive de la même façon. Mais une très belle équipe de France se dessine. Il y a de très belles choses à attendre des sportifs de la fédération handisport, de véritables chances de médailles. Elle se dit convaincue que cette équipe de France va briller par son palmarès aux jeunes, mais par la résonance médiatique des sportifs qui ont de belles valeurs et des engagements.

Marie-Amélie Lefur exprime la conviction qui l'anime, et ce qui est son parcours de vie grâce à la FFH. Il y a un peu plus de deux ans, la FFH a accepté de la nommer au conseil d'administration du CPSF à la suite de quoi elle est devenue présidente. Cette confiance a changé sa vie. Cela lui permet aujourd'hui d'aborder les jeux de Tokyo sereinement, car grâce à cette confiance, elle a compris que l'on pouvait agir différemment, que l'on pouvait vivre des émotions sportives totalement différemment. Elle tient à rappeler que le CPSF est aux côtés de la FFH. En tant que présidente, elle se doit de porter la globalité du mouvement. Elle n'oublie pas que la fédération lui a tendu la main, avec le collectif qui partait aux jeux d'Athènes pour les jeux paralympiques en athlétisme.

A l'inverse, elle a besoin de pouvoir compter sur la FFH au niveau national, territorial, pour agir en tant que partenaire. Son ambition est de faire de cette complémentarité des nouvelles fédérations, une émulation sur le territoire, non pas pour se partager les licenciés, mais pour mettre en place des programmes ambitieux pour que demain, 10 à 12 millions de personnes en situation de handicap en France rejoignent progressivement le mouvement.

Guislain Westelynck remercie la présidente du CPSF pour sa présence et ces propos.

- **« Planète Perf' Tokyo, Pékin / Ambitions bleues » par Pierrick Giraudeau**

Avant de clôturer cette première partie de l'AG, Pierrick Giraudeau, attaché performance et haute performance auprès du DTN, fait un point sur le haut niveau et la performance.

Il explique qu'une cellule haute performance a été créée à l'initiative de la FFH et avec le soutien de l'ANS, pour prendre en charge la gestion de nos sportifs de haut niveau avec des profils de sportifs médaillables.

Norbert Krantz et Christian Fémy sont en charge de la coordination de cette cellule. A leurs côtés plusieurs collaborateurs. D'abord Audrey Le Morvan, chargée du suivi socio professionnel des sportifs de haut niveau. Elle s'occupe de l'aménagement au quotidien de leurs conditions de travail en négociant avec leurs employeurs pour qu'ils puissent s'entraîner. Elle s'occupe également du soutien à des dispositifs particuliers sur lesquels la fédération est fortement investie pour que les sportifs puissent être libérés de leur temps de travail pour s'entraîner. Au-delà d'Audrey, Jérôme Imbert est en responsabilité de tous nos jeunes profils à très fort potentiel, identifié au sein de cette cellule haute performance sur des jeunes aux trajectoires qu'on imagine un peu atypiques et qui vont être en capacité probablement d'aller chercher des médailles malgré un âge relativement jeune. Aller chercher des médailles sur des échéances à plus court terme. Claude Colombo qui est sur une fonction de consultant, ainsi que Vincent Detaille, médecin référent haut niveau, identifié sur l'accompagnement de ces sportifs médaillables. Et un accompagnateur scientifique pour chercher les petits détails qui feront que les sportifs seront au mieux préparés pour les échéances à venir.

L'ANS nous accompagne de façon bien supérieure à ce qu'on pouvait connaître précédemment. Sur les jeux de Rio, un collectif de sportifs identifiés PES avait été mis en place. Sur cette échéance, un collectif de sportifs tagués haute performance a été partagé, discuté avec l'agence nationale du sport. Il y a eu quelques différences sur les profils, mais quelques sportifs ont été tagués sur cette cellule et l'ANS apporte des moyens complémentaires pour la préparation de ces sportifs. Cela peut aller d'accompagnement financier sur des stages spécifiques, sur de l'affûtage, de la rencontre d'adversaire. Cela peut aller aussi sur des accompagnements sur des rémunérations de staff qui sont en charge de ces sportifs tagués haute performance. Ces moyens ont permis de gommer des situations qui n'étaient pas complètement cohérente dans une politique sportive de niveau ambitieux. Certains sportifs étaient obligés de payer eux-mêmes l'intégralité de participation à une coupe du monde. Une partie de ces enveloppes a permis de remettre à un niveau plus logique des prises en charge sur des tournois. Et une partie est adressée soit à des staffs ou des sportifs avec besoin renforcé d'accompagnement sur les échéances.

Aujourd'hui, il y a 46 sportifs qui sont inscrits sur la liste que l'ANS a validée. Au sein de la cellule haute performance, nous accompagnons un peu plus d'athlètes, car nous sommes convaincus qu'au-delà de ces 46, d'autres sportifs vont être en capacité d'aller chercher des médailles.

A l'annonce du report des jeux, pour certains sportifs, cela a été un soulagement, pour d'autre plus compliqué, car ils ambitionnaient d'arrêter après Tokyo. Il y a eu une volonté de la part de l'ensemble des staffs des différentes équipes de France de conserver un lien. Il y a des situations différentes selon les carrières de nos sportifs engagés sur ces jeux. Il y a eu globalement une forme de soulagement, car la décision était attendue. Et quand la décision de report a été communiquée, ça a permis de se projeter sur un nouveau calendrier avec davantage de certitudes. Effectivement pour nos plus anciens, pour ceux qui souhaitent terminer leur carrière sur les jeux de Tokyo, c'était 18 mois à nouveau d'engagement au quotidien à poursuivre. Pour les plus jeunes, ça a permis, et c'est ce qui nous autorise aujourd'hui à imaginer une équipe de France handisport au sein de la délégation très ambitieuse, d'affiner des déterminants de la performance. Et sur nos plus jeunes profils, on devrait avoir de belles surprises. Et nos anciens ont pu répéter leurs gammes pour être très performants dans quelques semaines maintenant.

Pierrick Giraudeau invite tout le monde à consulter le site bleu handisport qui reprend les fiches individuelles des sportifs de nos équipes de France. Ce site permet d'identifier les sélectionnés,

actuellement au nombre de 53. De nombreux comités de sélections sont programmés. Il nous reste une dernière vague de sélectionnés qui devrait vraisemblablement être communiquées début juillet 2021.

Pour les Jeux de Tokyo, il y a des incertitudes sur le niveau de la concurrence internationale. L'interrogation va porter davantage sur le niveau de nos adversaires, même si nous avons confiance sur la capacité de nos sportifs à répondre présents sur les objectifs chiffrés. Aujourd'hui, nous avons des objectifs ambitieux alignés sur les jeux paralympiques de Rio (9 titres paralympiques, 25 médailles).

Et sur le nombre de médailles, nous sommes partis, avec l'ANS, sur un objectif à 35 médailles, plus 10 par rapport à Rio. L'état d'esprit des staffs et des sportifs c'est de faire un braquage à Tokyo. Nous avons la conviction que nos sportifs sont en capacité de le faire.

Concernant les Jeux Paralympiques d'hiver, nos sportifs sont déjà au travail. L'objectif est une consolidation de la France paralympique dans le top 5 des nations. Nous avons eu des jeux exceptionnels en 2018. Cela sera compliqué de faire aussi bien car depuis ces jeux, une concurrence jeune et extrêmement motivée est arrivée. Les sportifs russes refont leur apparition de manière assez dense, notamment sur le ski de fond et le biathlon.

L'année prochaine sera une année très riche avec les jeux de Tokyo, de Pékin et les deaflympics au Brésil, du 1^{er} au 15 mai.

Assemblée générale / 2^e partie

19 juin 2021

Point 6 - Accueil de la Présidente Guislaine Westelynck

La présidente accueille, pour cette deuxième journée, les participants.

Point 7 - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale de 2020 (vote)

La Secrétaire Générale annonce que l'approbation du PV de l'AG précédente ne se fera pas comme les années précédentes. Le quorum est atteint et l'ensemble des votes sont ouverts. Les résultats seront annoncés en fin d'AG.

Point 8 - Rapport sur les licences par Patricia Vignau, secrétaire générale adjointe

Patricia Vignau présente un état des affiliations et licences pour la saison 2019-2020, saison fortement perturbée par la crise sanitaire.

- Affiliations :

Par rapport à N-1, nous avons plus 16 structures affiliées. Les structures qui comportent de 1 à 5 licenciés sont en légère augmentation par rapport à N-1. Elles correspondent aux nouvelles sections affiliées, qui ont en moyenne 5 licenciés. La tranche 11-20 licenciés diminue. La tranche

31- 40 licenciés augmente de presque 10 %. Les structures de 50 licenciés sont en diminution. Et sur les 100 structures qui ont 51 licenciés et plus, 96 sont des associations et 6 sont des sections. Nous pouvons en conclure que les associations Handisport ont été plus touchées que les sections sur le ralentissement des activités sportives à cause de la pandémie.

- Licences annuelles et passeports :

Le nombre total de licences enregistrées est de 29894 pour la saison 2019-2020 soit - 2,26 %.

En raison du covid, les manifestations ou compétitions ont été repoussées ou annulées, ce qui peut expliquer cette diminution importante.

- Répartition par type : diminution général mais ce sont les licences loisirs qui sont en grande perte, car on observe plus de 4 % de diminution des licences annuelles.

- Répartition par sexe :

Nous observons toujours à ce jour une différence entre une pratique féminine et masculine. Il faudra peut-être se poser les bonnes questions sur l'approche de la pratique féminine. Mais le télétravail imposé pendant la période Covid peut expliquer en partie ce constat.

- Répartition par handicap :

La catégorie IMC enregistre une perte de 268 licences, alors que l'an passé il y avait déjà une diminution de 33 licences. Il va falloir peut-être élaborer de nouveaux programmes plus adaptés à la pratique de ce type de handicap.

La catégorie paraplégique et tétraplégique montre une diminution de 99 licences. Et la catégorie sourd montre une diminution aussi de 82 licences. Les conditions sanitaires et les risques engendrés par le Covid 19 peuvent expliquer cette diminution. Une diminution de 267 licenciés dans la catégorie valide s'explique par le fait qu'ils n'étaient pas public prioritaire dans la pratique par rapport à la crise Covid et aux décrets mis en place.

- Evolution du nombre de licences par tranche d'âge :

Nous constatons très peu de jeunes de moins de 10 ans, une diminution de 2 % de la tranche 11-20ans, par rapport à n-1. Cette tranche correspond aux âges des collégiens et lycéens avec une scolarité perturbée, des cours à la maison, une rupture en termes de lien social, des structures municipales fermées. De plus, les familles ont aussi hésité à reprendre une cotisation annuelle dans les structures au vu de la situation sanitaire. Par contre dans la tranche 61 ans à plus de 90 ans, on peut observer une hausse de licences. Le programme Handisport santé pourra peut-être capter de nouvelles licences et le programme grand handicap aussi dans les établissements.

- Répartition des licences par discipline et par sexe :

Nous retrouvons une nécessité d'impliquer et engager plus de femmes dans le sport de compétition, certaines disciplines étant exclusivement masculines, comme le foot à 5, le rugby fauteuil. Il existe toujours un déséquilibre entre une pratique hommes/femmes.

- Evolution des passeports et nombre de manifestations :

Nous constatons un nombre d'événements déclarés plus importants, mais un nombre de passeports qui diminuent. L'énorme baisse de passeport est la conséquence de l'annulation de nombreuses manifestations. Mais on constate une conversion de passeport en licence. Ce qui est une bonne démarche et un bon début dans cette transformation.

En conclusion, la crise sanitaire a fortement impacté les jeunes. Le développement de nouvelles offres handisport, famille, multisport, permettra de marquer notre développement futur tout en gardant nos prérogatives et notre expertise handisport. La création de la licence HD Solo a été bénéfique pour garder le contact et une activité en période de covid-19. Une licence plus attractive est nécessaire et une affiliation simplifiée aussi pour nos structures. Un point de vigilance doit être fait pour la relance post-Covid 19, accompagner les structures dans l'aide à la relance, accompagner le licencié pour qu'il continue et qu'il revienne pratiquer, mettre en place une communication forte pour inciter au retour dans les structures en septembre 2021.

Elle termine ce rapport et cette présentation en remerciant tous les acteurs de notre mouvement handisport pour avoir géré cette saison difficile humainement et sportivement.

Point 9 - Projet de nouvelle affiliation par Dominique Nadalié

La parole est donnée à Dominique Nadalié pour présenter le projet de réforme de l'affiliation qui sera soumis au vote.

Le but de cette réforme est de simplifier et uniformiser le processus d'affiliation grâce à trois évolutions :

- **L'affiliation unique** à 150€ (ou 145€ si effectuée avant le 30 novembre) avec une rétrocession aux comités départementaux et régionaux (25€ par comité). L'idée est de rendre plus lisible l'adhésion à notre mouvement, avec le moins de démarches à faire, et surtout, le rendre le plus équitable et uniforme sur le territoire national.

- La 1ère affiliation : **HandiStart** avec un minimum de 2 licences cadre à prendre qui seront offertes. Le but est de faciliter la première affiliation et fidéliser les clubs.

Point 10 - Assemblée générale extraordinaire

Modifications des statuts et du règlement intérieur présentées par Mai-Anh Ngo, Secrétaire Générale

La Secrétaire Générale annonce l'ouverture de l'assemblée générale extraordinaire pour procéder à la modification des statuts et du règlement intérieur. Le quorum est atteint.

Contrairement aux années précédentes, les modifications proposées seront soumises au vote de façon thématiques :

- L'affiliation unique
- Handistart
- La réaffiliation (avant le 30 novembre)
- Le contrôle d'honorabilité
- La commission DVT
- L'appel public à la générosité
- La suppression de l'organisme en gestion du dopage au sein de la FFH

- La modification sur l'ensemble des statuts et du règlement intérieur pour remplacer le terme « directeur général » par « délégué général ».

Point 11 - Point financier

- **Présentation des comptes annuels 2020 par Hugues du Jeu, Trésorier Général**

L'année 2020, fortement marquée par la crise sanitaire, a eu des impacts sur les dépenses de fonctionnement de la fédération.

L'année a été aussi marquée par le renouvellement du comité directeur. Le trésorier remercie la présidente de le faire participer à ce beau challenge qui est de redresser les comptes de la fédération.

Le budget a été modifié en juin, et voté seulement au niveau de l'AG en octobre 2020. Ce qui traduit le fait que la situation était compliquée, et qu'il y avait déjà un premier travail de fait par les équipes comptables et l'ancienne équipe au niveau des comptes.

Il est important de retenir qu'en 2020, du fait qu'un certain nombre de manifestations n'ont pas eu lieu, l'ensemble des fonds attribués par l'ANS n'ont pas été dépensés, et la fédération a eu l'autorisation de créer un fonds dédié de 500 000 €, reporté sur 2021.

Dans le cadre des résultats, il a fallu passer des provisions au niveau de la Résidence Internationale de Paris qui s'est trouvée du fait de la crise sanitaire, avec un taux d'occupation quasi nul à certaines périodes de l'année. Donc un fort déficit de son activité, et une forte diminution de son chiffre d'affaires, ce qui l'a conduit à ne pas être en capacité de payer les loyers qu'elle doit à la fédération. Et comme elle avait aussi des loyers en retard, il a été décidé de passer dans les comptes 2020 les provisions pour risque (environ 600 000 €).

Compte tenu de ces éléments, le résultat de 2020 est fortement déficitaire à 422 000 € de perte.

On a constaté une baisse des recettes, principalement lié à une baisse des licences et des partenariats. Mais en même temps, il y a eu une baisse des dépenses des frais de fonctionnement.

Le trésorier poursuit avec la présentation des comptes 2020 d'un point de vue de l'actif et du passif.

Sur l'actif, il est important de retenir qu'il y a une augmentation de la trésorerie car il y a eu un peu moins de dépenses en termes de trésorerie.

Sur le passif, on voit l'évolution très forte des fonds dédiés, on passe de 279 000 € à 727 000 € (+500 000€ de l'ANS). Il y a un autre élément important, c'est la provision à verser à la ville de Paris (loyers dus par la fédération sur la location du terrain).

Sur la RIP, un mot, même si ce n'est pas directement la fédération. Par rapport à un CA ordinaire qui est plutôt dans une année courante de 3 millions d'euros, en 2020, le chiffre d'affaires a été divisé par deux, car il est un peu inférieur à 1,5 millions. Aujourd'hui, cette structure n'a pas d'occupant mais elle doit continuer à fonctionner (travaux à réaliser, loyers à payer, sécurité à assurer, ...). Aujourd'hui, on se trouve avec une situation très difficile, car les capitaux propres sont négatifs de près de 900 000 €. On a passé cette provision supplémentaire dans les comptes par rapport aux loyers que la RIP doit à la fédération, considérant qu'aujourd'hui elle n'était pas en capacité de les payer. Petite lueur d'espoir, les discussions

avec le groupe ACCOR, pour reprendre l'exploitation de la Rip, ont repris. Donc il y a un travail mené pour essayer de trouver une solution plus pérenne à la situation actuelle de la Rip.

En plus, nous avons un contrôle de la Cour des comptes qui doit se terminer normalement fin juillet. C'est toujours une période compliquée qui surcharge beaucoup les équipes, en particulier les équipes comptables qui se dépensent sans compter pour assurer le bon fonctionnement financier de la fédération.

Sur une situation financière difficile comme celle d'aujourd'hui, il faut trouver de nouveaux financeurs. C'est difficile car la situation financière actuelle n'incite pas les entreprises ou voire même les départements, les communes à financer, mais il faut le faire. Nous avons des contacts et des pistes intéressantes. Il faut aussi travailler au quotidien à l'optimisation des dépenses. Aujourd'hui, nous vivons un petit peu au-dessus de nos moyens, il faut optimiser les dépenses, et faire au mieux avec des ressources qui restent importantes, mais il faut travailler sur la manière de dépenser de la manière la plus optimisée possible. Nous allons travailler sur la politique d'achat et sur un meilleur contrôle des dépenses.

- **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2020 par Raphaële Sablayrolles-Terquem, Commissaire aux comptes**

La Commissaire aux comptes débute sa présentation en rappelant le cadre législatif de son action et la responsabilité qui est celle de la direction de l'association et la sienne propre. Elle relate les différentes étapes calendaires et la teneur de ses contrôles.

Les comptes présentés ici ont été arrêtés par le comité directeur du 23 avril 2021.

La Commissaire aux comptes explique avoir été particulièrement attentive cette année, lors de son audit, sur plusieurs points :

- l'ANS qui, en raison de l'annulation de nombreuses actions, a accepté cette année que le budget total ne soit pas réalisé. Elle a accordé à la fédération des fonds dédiés limités à 500 000 €.
- les produits facturés sur 2020, mais qui n'ont pas été réalisés de par les obligations issues des conventions de subventionnement ou des contrats de partenariat. Ces produits ont bien été décalés sur 2021.
- les licences. Il y a toujours une distorsion entre l'exercice comptable qui est sur l'année civile et la saison sportive qui est de septembre à août. Donc, il y a toujours un calcul des produits constatés d'avance.
- Les provisions pour risques, chargés et dépréciation pour la RIP.

Elle certifie que les comptes annuels, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de l'exercice écoulé.

- **Rapport spécial sur les conventions règlementées par Raphaële Sablayrolles-Terquem, Commissaire aux comptes**

Il est question ici des conventions conclues entre la fédération et un membre de son comité directeur, ou alors entre la fédération et une autre entité juridique qui ont des dirigeants communs.

La Commissaire aux comptes informe qu'elle a été avisé de la poursuite aux conclusions de la convention suivante : un bail commercial avec la Résidence Internationale de Paris (RIP). Normalement, les conventions qui ont été autorisées au cours d'exercices précédents, d'assemblées générales précédentes ne repassent pas à l'approbation. Mais elle a voulu remettre cette convention parce que la RIP ne paie pas ses loyers et

n'a pas la possibilité de les payer en ce moment. Elle considère que c'est un changement dans la nature de cette convention.

Pour mémoire, sans qu'il y ait besoin de vote, elle indique la poursuite de l'exécution de conventions anciennes, conclues lors d'exercices précédents, déjà approuvées par l'assemblée générale lors d'exercices précédents, poursuivies cette année dans les mêmes conditions :

- une convention de caution en garantie de l'emprunt souscrit par la Résidence Internationale de Paris,
- une convention de refacturation avec la Résidence Internationale de Paris.

- **Projet de cotisations 2021-2022 par Hugues du Jeu, Trésorier général**

Dans la situation financière actuelle, le Trésorier Général propose au vote un gel des cotisations.

- **Présentation du budget prévisionnel 2021 par Hugues du Jeu**

Le trésorier présente le budget prévisionnel qui est malheureusement encore déficitaire de 559 522 euros. (document en pièce jointe).

Au niveau recettes, on a essayé de bâtir une année plus normale. Ce n'est pas une année sans Covid, mais une année qui ne sera, on l'espère, pas à 100 % covidée. Il y a également un vrai lien fort avec l'ANS qui représente pratiquement 50% des recettes. Au niveau du fonctionnement, on a essayé de dégager un certain nombre de recettes supplémentaires.

Au niveau des dépenses, un peu plus de dépenses prévues qu'en 2020.

Niveau sport, on a un décalage par rapport au report des jeux paralympiques, car on a des recettes qui étaient prévues qui se déplacent en 2021, mais dans le même temps on a des dépenses qui se déplacent aussi, donc pas beaucoup de différence. On constate aussi une baisse sur les licences. On a un effet jeu paralympiques qui fausse un peu le fonctionnement.

L'ANS ne finance pas 100 % du matériel, mais que 80 %, donc chaque fois qu'il y a 80 euros financés par l'ANS, il faut mettre 20 euros de notre poche. C'est à la fois bien et moins bien pour les comptes de la fédération. Et les primes liées aux médailles. Sur les recettes propres, on a des diminutions. Et des manifestations exceptionnelles prévues en 2021 qui sont décalées à 2022, donc là aussi les recettes sont reportées. Et niveau RIP, on a gardé ce que l'on avait prévu dans les comptes 2020, c'est-à-dire mettre une recette égale aux loyers dus par la Rip.

Sur les dépenses de fonctionnement, nous aurons un peu plus de dépenses, la crise sanitaire étant moins impactante. Sur le sport, nous avons beaucoup plus de dépenses, mais c'est lié aux dotations supplémentaires, les 500 000 de fonds dédiés, plus le matériel, etc. Mais normalement, sur cette ligne, nous devons arriver à l'équilibre complet entre dépenses et recettes. Sur le sport financé par la FFH, un peu moins de dépenses propres.

Et sur la RIP, nous avons à la fois un effet un peu mécanique, du fait de la provision pour risque l'an dernier qu'on ne refait pas cette année. En revanche, nous avons prévu un peu plus de travaux. Il faut maintenir cet immeuble en bon état de fonctionnement, quel que soit l'avenir de l'immeuble. Il faut que l'activité continue, donc il faut pouvoir loger décemment ceux qui viennent dans cet hôtel et prévoir que l'immeuble soit maintenu pour un éventuel repreneur.

Et globalement, nous arrivons à un résultat déficitaire, à hauteur de 560 000 euros.

Nous avons été très prudents dans la réalisation de ce budget en minimisant les recettes et maximisant les dépenses. Depuis ce travail, nous avons quelques nouvelles intéressantes niveau recettes grâce au travail de l'équipe marketing. Au niveau dépenses, il faudra continuer à resserrer au maximum, pour arriver à un résultat à la fin de l'année qui soit un peu moins négatif. Et il faut travailler dès cette année pour que 2022 soit meilleur que 2021.

Point 12 - PANORAMA EXPRESS

- **Les relations internationales par Rudi Van den Abbeele**

Rudi Van den Abbeele, Vice-président de la fédération, en charge des relations internationales revient sur l'annulation de nombreuses compétitions. Ce qui veut dire pour les athlètes, de l'incertitude, pas tellement par rapport à leur propre performance, mais surtout pour se situer face à leur adversaire.

Malgré la reprise depuis un mois et demi, il constate que beaucoup de pays ne sont pas présents et ne sont pas représentés. Mais il reste optimiste et pense que les Jeux de Tokyo seront des jeux exceptionnels. Ce seront les jeux les plus importants que le mouvement paralympique ait connu. Par rapport à Rio, Londres, avec 164 pays, au 14 juin, 168 pays étaient engagés. Il reste encore six sports sur lesquels les sélections sont en cours, mais aujourd'hui, et malgré la pandémie, tout le monde répondra présent et ce sera quand même des jeux exceptionnels malgré les contraintes qui seront imposées.

Rudi Van den Abbeele fait un point ensuite sur les Jeux Mondiaux des sourds reportés en 2022. Initialement prévus du 5 au 21 décembre 2021, les 24es Deaflympics ont été reportés en raison du contexte sanitaire pour se tenir du 1er au 15 mai 2022 à Caxias do Sul au Brésil.

Pour terminer, il informe l'assemblée sur le projet de fusion entre l'IWAS et le CPISRA. Dans quelques mois, il n'y aura plus qu'une fédération qui regroupera la totalité des handicaps physiques dans le monde. C'est un aboutissement, le rêve de beaucoup d'athlètes !

- **Le sport santé par Patricia Vignau**

Patricia, secrétaire générale adjointe, chargée de mission pour le développement du sport santé en lien avec la commission médicale, explique tout d'abord en quelques mots l'enjeu de ce programme handisport santé.

L'enjeu principal est de répondre à une commande ministérielle qui lutte contre l'inactivité. C'est positionner notre fédération dans un développement sport santé aux côtés des autres fédérations, mais surtout avec notre spécificité handisport, et nos publics singuliers qui ne sont pas pris en charge dans les autres programmes sport santé des fédérations homologues. C'est aussi une nouvelle offre de pratiques

qui n'est pas une offre de loisirs ni compétitive. Cela permettra aussi d'aller chercher une augmentation de licenciés.

Patricia Vignau présente ensuite les personnes qui travaillent sur ce programme Handisport santé depuis plusieurs mois : Myriam Legras dans le cadre de la formation, Jean-Michel Westelynck qui fait partie de la commission médico-technique, Emmanuelle Cugy, médecin, et Vincent Ferring, kiné. Nous avons un apport technique, un apport formation et un apport médical qui est la spécificité du sport santé.

Tout le monde est concerné par le sport santé. Il fait partie des items du DVT, c'est faire du lien aussi par rapport au DVT. Le rôle des comités régionaux et départementaux sont bien sûr très importants dans le déploiement du dispositif. Si ces derniers s'inscrivent dans ce projet, ça veut dire que l'accompagnement qui va être fait auprès des clubs va permettre un déploiement sur le terrain, sur le territoire, et au plus proche des publics qui seront les bénéficiaires.

Il existe trois programmes : Handiforme, Handisanté et Handimove. Le premier que l'on appelle Handiforme, est un programme pour accueillir la personne en situation de handicap moteur, sensoriel, souhaitant devenir plus active par rapport à sa santé, prendre en compte sa santé. Ce programme comporte un dispositif de douze semaines avec deux séances hebdomadaires dont une encadrée et une en autonomie.

Nous retrouvons ensuite Handisanté, où nous allons sur l'accueil des personnes qui sont porteuses d'une maladie chronique, en situation de handicap ou non. Il s'agit d'un programme de douze semaines : trois séances hebdomadaires, deux encadrées et une en autonomie. Il faut rappeler que Handisport santé, ce n'est pas une activité de loisirs. C'est un programme qui est monitoré avec des tests à l'arrivée de la personne, des tests intermédiaires et de nouveaux tests en fin de parcours pour évaluer les progrès.

Nous allons apporter une expertise. Ces trois programmes, dans sa globalité, déjà, le sport santé est un outil au service du capital santé. Nous sommes sur du maintien, du développement des capacités de la personne.

Patricia Vignau aborde ensuite la formation Handisport Santé qui a deux modules. Le module 1 concerne Handiforme. Le module 2 concerne le sport sur ordonnance. C'est sur ce point que la fédération est attendue au niveau ministérielle et au niveau des mutuelles. Après cette formation, la personne qui va valider les deux modules sera reconnue éducateur handisport santé.

Malgré le covid, nous avons déjà mis en place quatre sessions du module 1, 36 stagiaires formés et validés. Maintenant, l'objectif de cette formation, est d'aller sur le module 2, mais aussi d'aller toucher vraiment le terrain. Le module 2, qui contient un grand volet médical et donc demande beaucoup de préparation, est programmé sur le dernier trimestre 2021.

La difficulté est qu'aujourd'hui, l'arrêté interministériel du 3 mars 2017, qui impose que la qualification des encadrants doit être en lien avec le profil des pratiquants, ne nous permet pas d'encadrer les pathologies sévères. Alors que, au quotidien, si on sort du cadre sport santé, nous pouvons encadrer avec nos diplômes fédéraux, nos diplômes spécifiques, les pathologies sévères dans la pratique sportive. Mais dans un cadre sport santé pur, nous ne pouvons plus encadrer nos publics. Nous sommes en train de travailler avec le ministère de la santé pour obtenir une modification du décret.

- **Les mesures d'aides « le plan de relance » par Louis-Frédéric Doyez**

Le Délégué Général présente le plan de relance pour la rentrée sportive 2021-2022. La FFH aurait aimé pouvoir aider encore plus ses structures et ses licenciés mais la situation financière actuelle ne le permet pas. Pur autant, des efforts et de belles mesures viennent inciter à retrouver de l'enthousiasme et une dynamique positive

Le plan comporte ainsi 10 mesures d'accompagnement :

- le gel des tarifs fédéraux. Avec le Covid, cette mesure paraît naturelle et légitime. Mais, une nouvelle fois, vu la situation financière dans laquelle la fédération se trouve, ce gel des tarifs est un vrai choix politique. « On ne peut pas rembourser, mais on ne va pas prendre. »
 - des fonds alloués pour les clubs en difficulté dans le cadre du DVT,
 - la relance du dispositif « clubs solidaires ». Dans la relance de l'activité, des relations humaines et de la solidarité du mouvement, c'était important d'appuyer et de prendre cette mesure en faveur de la relance dès cette année.
 - une réduction voire une gratuité des frais d'inscription aux Championnats.
- L'idée c'est de trouver les petits gestes, efforts pour se dire on a envie de repartir ensemble, on fait des efforts, on trouve des moyens.
- l'affiliation unique et simplifiée présentée tout à l'heure par Dominique Nadalié,
 - handistart, une aide à la création de nouveaux clubs,
 - le kit communication pour la rentrée avec la campagne « Mon club handisport : « j'adore ; j'adhère ! »,
 - une prime au développement des licences,
 - un soutien à l'accompagnement des bénévoles,
 - un soutien également à l'emploi.

La présentation pourrait continuer avec les aides étatiques mais il était surtout important de présenter les mesures de la FFH. Louis-Frédéric Doyez remercie l'assemblée de son attention et de sa compréhension face à la volonté de la fédération de faire, de faire beaucoup. Mais ses moyens ne sont malheureusement pas illimités en ce moment. Et donc, d'avoir un plan de relance proportionné à ses ressources.

Main-Anh Ngo annonce que les votes sont maintenant clos. Les résultats seront communiqués à l'issue du panorama.

- **Plan fédéral de digitalisation par Samuel Ginot**

Samuel Ginot, responsable du nouveau service Système d'Information (SI) commence par décrire rapidement ce qu'est un système d'information ; c'est un ensemble organisé de ressources au sein d'une entreprise qui permet de faire cinq choses : collecter, stocker, traiter, distribuer et sécuriser l'information en général. On retrouve plusieurs secteurs : l'infrastructure (toute la partie matérielle), les applications (l'extranet, la carte de France, la formation, ...), les utilisateurs qui sont la préoccupation quotidienne du service, l'administration qui est tout ce qui va organiser le lien entre les trois premiers, ensuite la phase de développement d'un module et ainsi que la mise en production, et enfin la maintenance et l'assistance aux utilisateurs.

Ce service est désormais majeur et stratégique dans le fonctionnement quotidien de la fédération, des structures FFH, et leur avenir. Aujourd'hui, il est très insuffisant et dangereux que ce dispositif soit de la

responsabilité d'une personne unique. C'est pourquoi l'équipe va s'agrandir avec l'embauche de Matthieu Labaune en tant que développeur.

Pour terminer, Samuel Ginot aborde les trois principaux chantiers sur lesquels le service travaille actuellement :

- le premier est un élément technique très important, la migration de l'outil de développement qui permet de développer l'extranet. C'est un gros travail engagé.
- la refonte de l'outil licences et affiliations qui sera un gros sujet dans les deux prochaines années, avec une extension à l'extranet fédéral pour proposer mieux sur ce secteur.
- l'amélioration de l'API, ce qui est en lien avec les prestataires externes car nous sommes de plus en plus sollicités.

- **Les évènements 2021-2024 par Adrien Balduzzi**

Adrien Balduzzi souhaite présenter le périmètre des évènements gérés ou co-organisés par la cellule événementielle. Il y a le **Handisport Open Tour** au stade Charléty (Paris) tous les ans. Il devait y avoir un open européen de Boccia, et à Saint Quentin en Yvelines, sera organisé un tournoi international de tennis de tableau qui a vocation à être pérennisé et sur lequel la FFH accompagne le club organisateur. Il y a les championnats de France où nous sommes en soutien à travers la communication, le marketing et l'ensemble des services sportifs. La fédération vient en soutien du club organisateur pour apporter le service complémentaire dont le club a besoin dans le cadre de l'organisation d'un championnat de France. Il y a également l'organisation des jeux nationaux de l'avenir reportés en 2022 et l'EDF ADN Tour avec les équipes de la communication.

Sur d'autres périmètres, nous sommes engagés sur l'organisation d'un dîner de Gala après les Jeux Paralympiques de Tokyo, les Journées Nationales Handisport et l'organisation de salon.

Le but de la création de ce pôle événementiel est de mutualiser l'achat de matériel, de support, mais aussi d'apporter, sur des évènements nationaux, une régularité de qualité et l'apport d'un nouveau modèle d'organisation qui sécurise le risque pour les comités. La fédération veut continuer de s'appuyer sur les comités en local, sur les bénévoles, la mobilisation des clubs locaux, mais en portant le risque financier ou sur les ressources humaines.

Nous avons candidaté pour l'organisation des championnats du monde 2023 athlétisme à Paris, qui est le plus gros évènement après les Jeux. Et en 2022, il y aura les championnats d'Europe de rugby fauteuil également à Paris.

La cellule événementielle va être active sur des évènements internationaux, nationaux et des évènements loisirs. L'idée est d'accompagner l'ensemble du projet de développement mis en place par le sport. Et à chaque fois de concert. Il y a aujourd'hui une vraie stratégie, jusqu'en 2025, sur l'accueil d'évènements sportifs internationaux, sur les France mutualisés. Cet évènement de championnat de France mutualisé, sera lancé en 2022 avec les Hauts-de-France. L'idée est d'avoir six disciplines (tennis de table, natation, finales de play off de basket, escrime, haltérophilie, cécifoot) sur le même week-end, sur le même site. Cela mobilisera mille athlètes si on prend les jeunes et les moins jeunes. C'est un temps fort médiatique, pour les partenaires, pour le mouvement, d'avoir un gros rendez-vous.

D'autres projets, aussi, un évènement de développement hiver, et un évènement multisport adulte, plutôt horizon 2023-2024. L'idée est d'arriver à fédérer un public adulte qui n'a pas envie de faire de la

compétition, mais qui veut faire une fête géante du handisport une fois dans l'année, avec un esprit convivial.

Pour terminer, Adrien Balduzzi souhaite préciser que les choix d'événements internationaux se font toujours au service du sport, en lien étroit avec Christian Février et l'ensemble des services. Une stratégie sportive est en train de se mettre en place. Donc, il y a un référencement des opportunités, une validation par le sport au regard de cette stratégie sportive et une analyse financière pour que nos élus puissent valider ou non le choix d'organiser cet événement. Il s'agit vraiment d'une démarche commune, globale, où l'on intègre l'ensemble des équipes fédérales pour savoir s'il y a une utilité sportive, si c'est faisable.

D'année en année, il y aura de plus en plus d'événements mutualisés dans la logique d'économie, mais dans le but aussi de faire rayonner la fédération.

Point 13 - Annonce des résultats des votes

Mai-Anh Ngo annonce que les votes ayant été clos à 11h30, il est temps de passer à l'annonce des résultats. Elle donne la parole à Patricia Vignau.

Résolution 1

Approbation PV 2020

Voix Présentes : 7 221	Voix	%
Oui	6 409	88,76 %
Non	351	4,86 %
Abstention	402	5,57 %
Non exprimés	59	0,82 %

Résolution 2

Vote concernant la thématique de l'affiliation unique

Participants Présents : 119

Voix Présentes : 7 221

	Participants		Voix	
Oui	98	82,35 %	6 108	84,59 %
Non	15	12,61 %	745	10,32 %
Abstention	5	4,20 %	309	4,28 %
Non exprimé	1	0,84 %	59	0,82%

Résolution 3

Vote concernant HandiStart

Participants Présents : 119

Voix Présentes : 7 221

	Participants		Voix	
Oui	98	82,35 %	5 978	82,79 %
Non	15	12,61 %	845	11,70 %
Abstention	5	4,20 %	339	4,69 %
Non exprimé	1	0,84 %	59	0,82%

Résolution 4

Vote concernant la réaffiliation

Participants Présents : 119

Voix Présentes : 7 221

	Participants		Voix	
Oui	104	87,39 %	6 420	88,91 %
Non	11	9,24 %	582	8,06 %
Abstention	3	2,52 %	160	2,22 %
Non exprimé	1	0,84 %	59	0,82%

Résolution 5

Vote concernant la thématique du contrôle d'honorabilité

Participants Présents : 119

Voix Présentes : 7 221

	Participants		Voix	
Oui	99	83,19 %	6 117	84,71 %
Non	9	7,56 %	511	7,08 %
Abstention	10	8,40 %	534	7,40 %
Non exprimé	1	0,84 %	59	0,82 %

Résolution 6

Vote concernant la commission DVT

Participants Présents : 119

Voix Présentes : 7 221

	Participants		Voix	
Oui	93	78,15 %	5 850	81,01 %
Non	11	9,24 %	582	8,06 %
Abstention	13	10,92 %	664	9,20 %
Non exprimé	2	1,68 %	125	1,73 %

Résolution 7

Vote concernant l'appel public à la générosité

Participants Présents : 119

Voix Présentes : 7 221

	Participants		Voix	
Oui	100	84,03 %	6 315	87,45 %
Non	9	7,56 %	461	6,38 %
Abstention	8	6,72 %	320	4,43 %
Non exprimé	2	1,68 %	125	1,73 %

Résolution 8

Vote concernant la suppression de l'organisme en gestion du dopage au sein de la fédération

Participants Présents : 119

Voix Présentes : 7 221

	Participants		Voix	
Oui	78	65,55 %	5 116	70,85 %
Non	25	21,01 %	1 410	19,53 %
Abstention	14	11,76 %	570	7,89 %
Non exprimé	2	1,68 %	125	1,73 %

Résolution 9

Vote pour la modification sur l'ensemble des statuts et du règlement intérieur pour remplacer directeur général par délégué général

Participants Présents : 119

Voix Présentes : 7 221

	Participants		Voix	
Oui	100	84,03 %	6 220	86,14 %
Non	9	7,56 %	606	8,39 %
Abstention	8	6,72 %	270	3,74 %
Non exprimé	2	1,68 %	125	1,73 %

Résolution 10

Approbation des comptes 2020

	Voix	%
Oui	5 571	77,15 %
Non	996	13,79 %
Abstention	529	7,33 %
Non exprimés	125	1,73 %

 **Résolution 11**

Approbation de l'affectation du résultat 2020

Voix Présentes : 7 221	Voix	%
Oui	5 470	75,75 %
Non	966	13,38 %
Abstention	589	8,16 %
Non exprimés	196	2,71 %

 **Résolution 12**

Approbation des conventions règlementées

Voix Présentes : 7 221	Voix	%
Oui	5 726	79,30 %
Non	763	10,57 %
Abstention	536	7,42 %
Non exprimés	196	2,71 %

 **Résolution 13**

Projet de cotisations 2020-2021 (licences et affiliations)

Voix Présentes : 7 221	Voix	%
Oui	5 334	73,87 %
Non	1 421	19,68 %
Abstention	270	3,74 %
Non exprimés	196	2,71 %

 **Résolution 14**

Approbation du nouveau règlement financier

Voix Présentes : 7 221	Voix	%
Oui	5 716	79,16 %
Non	764	10,58 %
Abstention	545	7,55 %
Non exprimés	196	2,71 %

 **Résolution 15**

Approbation du budget prévisionnel 2021

Voix Présentes : 7 221	Voix	%
Oui	5 318	73,65 %
Non	1 216	16,84 %
Abstention	491	6,80 %
Non exprimés	196	2,71 %

Guislain Westelynck, avant de procéder à son discours de clôture et à l'examen des vœux, tient à intervenir pour remercier vivement les votants de leur confiance. Elle sait que cela n'a pas été facile aujourd'hui ; les élus en ont bien conscience, et le maximum sera fait pour essayer de redresser un peu, de faire face à nos difficultés.

Point 14 - Examen des vœux

La première question, posée par le Comité Régional AURA, était le fait de savoir s'il était possible que la fédération identifie clairement les apports financiers et les dotations, médailles, ressources humaines, matérielles, aux organisations des manifestations.

La réponse a été transmise par le bureau des sports : Les aides apportées par la FFH dépendent beaucoup de la capacité de chacune des manifestations nationales à bénéficier ou non du soutien public et ou non de partenaires sportifs. Ce sont des spécificités culturelles, des questions de nature et rayonnement de l'activité, qui en fait prévalent pour déterminer concrètement selon le cas d'espèce le niveau d'aide

fédérale. D'une manière générale ce sont les cahiers des charges qui précisent les sujets des objets de prise en charge. Et de toute façon, en réalité c'est une discussion au cas par cas, événement par événement, en fonction des séjours, des effectifs de la capacité des commissions à porter un certain nombre de choses. Mais de manière générale, ce sont les commissions, quand elles se déplacent, qui paient les frais de déplacement de leurs commissions. Elles ramènent aussi les fournitures de médailles officielles, nationales, mais pas les trophées de vainqueurs en championnat de sport collectif. Et aujourd'hui le meilleur tableau récapitulatif des aides c'est celui qui est disponible dans Google drive qui permet de connaître au mieux les besoins en fonction des championnats et disciplines.

Le vœu concernait un second aspect sport santé.

La question sur le sport santé c'était pour mettre en œuvre un programme handisport santé, handiforme, handimove, handisanté. Il est demandé à ce que les intervenants aient suivi les formations. Cependant les techniciens sont pour beaucoup diplômés d'une licence ou master staps activité physique adaptée. N'est-il pas possible de les dispenser de la formation fédérale imposée ? La réponse, c'est aussi la continuité de la présentation sport santé de tout à l'heure. Les acquis des encadrants doivent faire l'objet d'un enseignement de professionnel de santé afin de garantir le niveau nécessaire correspondant à notre public en situation de handicap et porteur de pathologies chroniques, dont les répercussions sont différentes de chez les valides. Les recommandations en termes d'activité physique sont ajustées au profil clinique du pratiquant. L'adaptation de cette activité devant être garantie devant une caution médicale, afin de ne pas commettre d'erreur tout en ayant l'impact pertinent sur la condition physique. Cette notion spécifique n'est pas enseignée en staps. Elle a fait l'objet d'un travail conséquent de documentation et de synthèse par notre mouvement nos ressources médicales et paramédicales étant imprégnées de ces particularités sont à privilégier pour la bonne transmission. De plus, il s'agit de programmes fédéraux. Connaître un minimum de culture et de curiosité sur ce que l'on met derrière les programmes n'est pas incohérent. Aujourd'hui, aucun stagiaire ne s'est plaint d'avoir perdu du temps alors qu'une majorité sont titulaires d'une licence ou d'un master à part. Avec évaluation des dossiers, il est possible de faire valoir des équivalences. Actuellement Myriam Legras est en train de travailler sur un dossier de reconnaissance des acquis d'expérience.

Le dernier vœu, émis par la Compagnie Céci-Arc de Paris, était de savoir si la fédération ferait un geste de réduction du tarif des licences. La réponse à cette question a été abordée par Louis-Frédéric Doyez lors de la présentation du plan de relance.

Point 15 - Clôture par la Présidente

La Présidente remercie tout d'abord les sociétés Lumi, Novelty, Trilogue et la vélotypie pour le bon déroulement de cette assemblée générale.

Malgré ses difficultés, la fédération est dynamique et est prête pour la rentrée. D'abord vont se dérouler les jeux de Tokyo, il n'y a aucun doute sur la performance de nos athlètes, et les activités qui vont reprendre. Pour conclure, la présidente remercie les personnes présentes, en distanciel ou présentiel.



Guislaine Westelynck
Présidente



Mai-Anh Ngo
Secrétaire Générale